

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

RÉGION ATSINANANA

PLANIFICATION SPATIALE

Zone de l'intercommunalité des Communes :

Toamasina – Amboditandroroho – Toamasina Suburbaine – Fanandrana – Ampasimadinika

Dans les districts de :

Toamasina I et II

2022

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES 3
LISTE DES GRAPHES 3
LISTE DES TABLEAUX 3
LISTE DES ACRONYMES 4
INTRODUCTION 5
Phase de préparation et de sensibilisation 6
Phase d'analyse et de collecte 6
Phase de rédaction et de validation 6
L'HISTORIQUE ET DÉLIMITATION ADMINISTRATIVE 7
1. Historique 7
2. Délimitation administrative 7
3. Position géostratégique de la zone 8
DÉMOGRAPHIE 10
1. Évolution de la population 10
2. Un flux migratoire dynamique 10
ANALYSE DES POTENTIALITÉS DU MILIEU 13
1. Zone humide à forte pluviométrie 13
2. Un relief subdivisé en deux catégories 13
3. Zone humide avec une nappe phréatique peu profonde 17
4. Une forte présence de formation sédimentaire 17
5. Une mode de mise en valeur des terrains dominés par des forêts 19
6. Un mode d'occupation dynamique et évolutive 20
7. Un mitage du milieu rural par l'habitat 24
8. Une économie fondée sur la fonction logistique, d'ouverture et industriel 24
9. Un nombre important d'équipements de base 26
10. Un faible niveau d'approvisionnement en énergie électrique 29
11. Niveau d'infrastructure routière et voie de communication limitées 31
CARACTÈRES D'EXCELLENCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ 32
1. Territoire multifonctionnel 32
2. Territoire attractif 32
3. Existence/possibilité des autres moyens de transport 32
4. Riche en matériaux de construction 32
PROBLÉMATIQUES MAJEURES DE LA ZONE B 33
TENDANCE ET ENJEUX 33

1. Connexion intercommunale 33
2. Gestion rationnelle de ressources existantes 33
3. Immigration professionnelle 33
4. Amélioration des productions agricoles 33
PERSPECTIVES ET PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT 34
1. Détermination de la vision (horizon 10 ans) 34
2. Facteurs déterminants le développement futur de la zone B 34
DÉTERMINATION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT 34
1. Modélisation de la zone aménageable dans la zone b et analyse de la zone pour l'extension de la ville 34
2. Vocation des zones périphériques (Carte 8) 36
3. Orientations d'aménagement 37
4. Orientations de développement économique 41
DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ISSUS DES AXES STRATÉGIQUES 41
PRIORISATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS OU PROJETS DU TERRITOIRE 45
FICHE D'AVANT PROJET SOMMAIRE DES PROJETS PRIORITAIRES 48
ANNEXES 59

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation et délimitation administrative 9
Carte 2: Démographie et densité de la population 12
Carte 3 : Relief et pente 16
Carte 4 : Géologie et Pédologie 18
Carte 5: Occupation des sols 2012 et 2017 23
Carte 6 : Localisation des infrastructures médicales 28
Carte 7 : Recouvrement en eau et électricité 30
Carte 8: zone aménageable et zonage 39
Carte 9: proposition de tracé routier 44

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1: Courbe ombrothermique 13
Graphe 2: Étendue des altitudes 14
Graphe 3: Étendue des pendages 14
Graphe 4: Catégorie d'usage de sol par Commune 20
Graphe 5: Superficie d'occupation du sol en fonction des pendages 22
Graphe 6 : répartition des marchandises manutentionnées 2012 Source : ARM 2012 24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Délimitation administrative 7
Tableau 2: Densité de la population 10
Tableau 3: Évolution de la population 10
Tableau 4: Formation géologique 17
Tableau 5 : Occupation du sol 19
Tableau 6 : Comparaison de l'occupation du sol 2012 et 2017 20
Tableau 7 : Infrastructure médicale 26
Tableau 8 : Recouvrement en habitant des 3 Commune rurale 26
Tableau 9 : Infrastructure éducative 27
Tableau 10 : Recouvrement en eau 29
Tableau 11 : classification des zones sensibles 35
Tableau 12: Besoin en équipement horizon 15 ans 37

LISTE DES ACRONYMES

CSB : Centre de Santé de Base

CUT : Commune Urbaine Toamasina

EPE : Equivalent de point d'Eau

INDDL : Institut Nationale de la Décentralisation et Développement Local

Min : Ministère

ODD : Objectif de Développement Durable

OPCI : Organisme Public de Coopération Intercommunale

PCD : Plan Communal de Développement

PK : Point Kilométrique

PUDi : Plan d'Urbanisme Directeur

TATOM : axe économique TAnanarivo Toamasina Madagascar

TBE : Tableau de Bord Environnementale

VOI : Vondron'Olona Ifotony

INTRODUCTION

Dans le cadre de mise en œuvre d'une part, de la politique de décentralisation visant plus particulièrement le développement local et la bonne gouvernance des ressources minières effectuée dans un cadre cohérent de développement durable, et d'autre part, la nécessité de mise en cohérence et d'articulation des différents outils de planification (National, régional, local) conduisant des fois à des situations ou enjeux qui dépassent largement le territoire et la capacité d'une seule Commune, les Communes se doivent de trouver la possibilité de se regrouper, d'avoir une même lecture et des représentations de leur territoire dans l'ensemble et de mutualiser leurs moyens et leurs efforts.

C'est ainsi qu'a été choisie une telle démarche de planification et d'initiation à l'intercommunalité basée sur une analyse spatiale du territoire. L'ensemble du projet va servir en même temps comme une action pilote.

Globalement, les objectifs de la démarche étant de :

- Élaborer ensemble une représentation du territoire intercommunal et de ses potentialités ;
- Fédérer un territoire autour de projets d'aménagement et de développement communs, à court, à moyen et à long terme ;
- Élaborer un ou des projet(s) commun(s) de développement et d'aménagement de l'espace.

En effet, cette démarche permet à des élus et acteurs locaux d'un ou plusieurs groupements des Communes de regarder ensemble leur territoire afin d'échanger et de réfléchir sur les enjeux existants à cette échelle. Elle invite pour ce faire à mettre en commun leurs représentations de la situation du territoire intercommunal, à inventorier tout ce qui est susceptible de nourrir la réflexion sur un projet de développement : ressources (naturelles, culturelles, humaines …) trop peu exploitées, problèmes à résoudre, évolutions marquantes depuis dix ou quinze ans, risques pour le territoire, souhaits de la population, projets dormants ou émergents…

En fonction de leur situation de départ et des objectifs qu'ils veulent se donner, les élus par le biais du Comité de pilotage du processus peuvent orienter la démarche de manière à ce qu'elle leur permette plus particulièrement, par exemple, et au choix :

* De mettre en commun leurs connaissances et leurs préoccupations et de mieux connaitre les autres communes ;
* De repérer et prendre en compte la diversité de leur territoire ;
* De situer le territoire par rapport aux autres territoires qui l'entourent ou l'englobent ;
* D'engager la réflexion sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire intercommunal ;
* De repérer des projets particuliers et/ou des projets communs pouvant concerner plus d'une commune ;
* De travailler sur les orientations d'un projet de territoire ;
* Construire des projets adaptés aux besoins des territoires ;
* De préparer ou d'accompagner d'autres travaux plus sectoriels (développement économique, tourisme, approche paysagère, politique sociale...) ;
* De mutualiser de moyens dans une démarche volontariste ;
* Permettre aux élus, aux acteurs économiques et institutionnels et aux habitants de travailler ensemble sur un projet commun,

* etc.

C'est pourquoi les quatre Communes se trouvant dans le District de Toamasina I et le District de Toamasina II se sont convenues d'initier cette démarche de planification spatiale en suivant les différentes phases ci-après :

PHASE DE PREPARATION ET DE SENSIBILISATION

- ✓ Analyse documentaire : TATOM, SRAT, PUDi, SAIC, PRD, PCD, Politiques sectorielles
- ✓ Compilation, synthèse et analyse des données existantes ;
- ✓ Élaboration des fiches de collecte de données complémentaires (Enquête) ;
- ✓ Préparation des cartes numériques détaillées intégrant chaque commune, pour l'élaboration des Atlas communaux simplifiés ;
- ✓ Information et sensibilisation des Communes sur la démarche et le processus (regroupement au niveau de Moramanga et Tamatave I) ;
- ✓ Mise en place du Comité de Pilotage (dans chaque Commune) ;

PHASE D'ANALYSE ET DE COLLECTE

- ✓ Descente pour collecte des données, poursuite de la recherche et analyse documentaire
- ✓ Analyse rétrospective de l'occupation du sol ;
- ✓ Analyse de vocation et de l'évolution du territoire, de principaux problèmes et enjeux ;

PHASE DE REDACTION ET DE VALIDATION

- ✓ Rédaction des diagnostics spatiaux et atlas communaux : Rédaction et synthèse des données collectées - Report sur carte des informations validées - Restitution au niveau de chaque Commune ;
- ✓ Mise en commun des données par zone et diagnostic participatif du territoire intercommunal ;
- ✓ Rédaction et synthèse des données collectées ;
- ✓ Planification stratégique de la zone : Identification des projets d'envergure intercommunale (projet de territoire) - Identification de manière participative des engagements et responsabilités de chaque Commune concernée par les projets intercommunaux ;
- ✓ Rédaction des documents de planification spatiale ;
- ✓ Validation des différents outils de planification : restitution de l'ensemble du processus - restitution des outputs (cartes/atlas simplifiées, documents de planification spatiale) - enrichissement et discussion ;

L'HISTORIQUE ET DÉLIMITATION ADMINISTRATIVE

1. HISTORIQUE

L'interprétation traditionnelle de ce nom est la suivante : le roi marina des Hauts-Plateaux, Radama Ier, découvrant la mer pour la première fois lors de sa conquête de Madagascar, aurait porté un peu d'eau à sa bouche et se serait exclamé : « Toa masina ! » (« C'est salé ! »).

La ville et la province portent officiellement le seul nom de Toamasina, mais le nom français de Tamatave est toujours autant utilisé.

Une succession ininterrompue de lacs, lagunes, rivières et cours d'eau qui longent la côte orientale malgache sur plus de 400 km (de Toamasina à Mananjary) ont été reliés dès la fin du XIXe siècle par des canaux artificiels. Nous le considérons comme patrimoine de la Francophonie. Les Pangalanes offrent, au départ de Toamasina d'exceptionnelles végétations luxurieuses et d'une population qui s'active tout au long du canal à de nombreuses taches (pêche, commerce, transport…) Il est possible en une journée, en partant de la gare fluviale, de découvrir le canal sur 20 à 25 km grâce à plusieurs prestataires spécialisés.

2. DELIMITATION ADMINISTRATIVE

Cette zone d'étude est délimitée entre les méridiens et les parallèles successivement suivants entre les méridiens 49°9'1,27"E et 49°26'9,09"E et entre les parallèles 17°59'17,47"S et 18°28'16,42"S. administrativement, elle comprend 4 Communes à savoir :

- Commune urbaine de Toamasina
- Commune rurale de Toamasina Suburbaine
- Commune rurale de Fanandrana
- Commune rurale d'Amboditandroroho
- Commune rurale d'Ampasimadinika

Tableau 1: Délimitation administrative

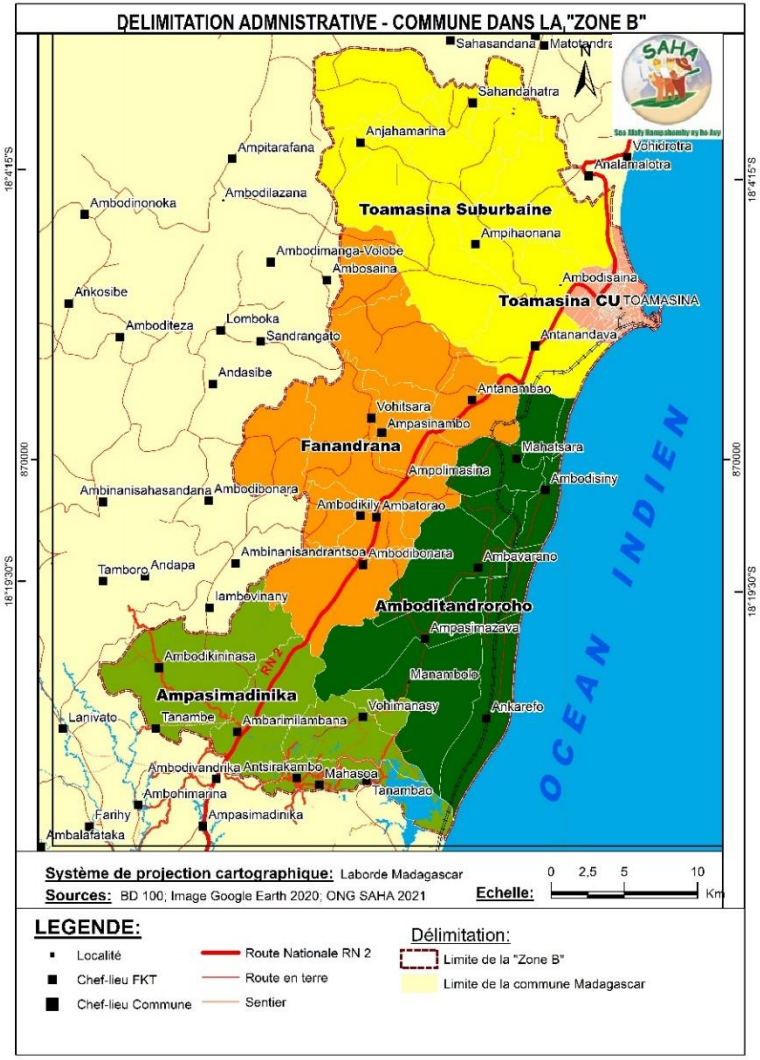
Nom de la Commune	Nombre de Fokontany	Superficie en ha
Ampasimadinika Manambolo	6	17 242,89
Amboditandroroho Mahatsara	11	22 062,14
Toamasina Suburbaine	11	31 223,51
Toamasina I (CU)	137	2 488,43
Fanandrana	10	26 643,15

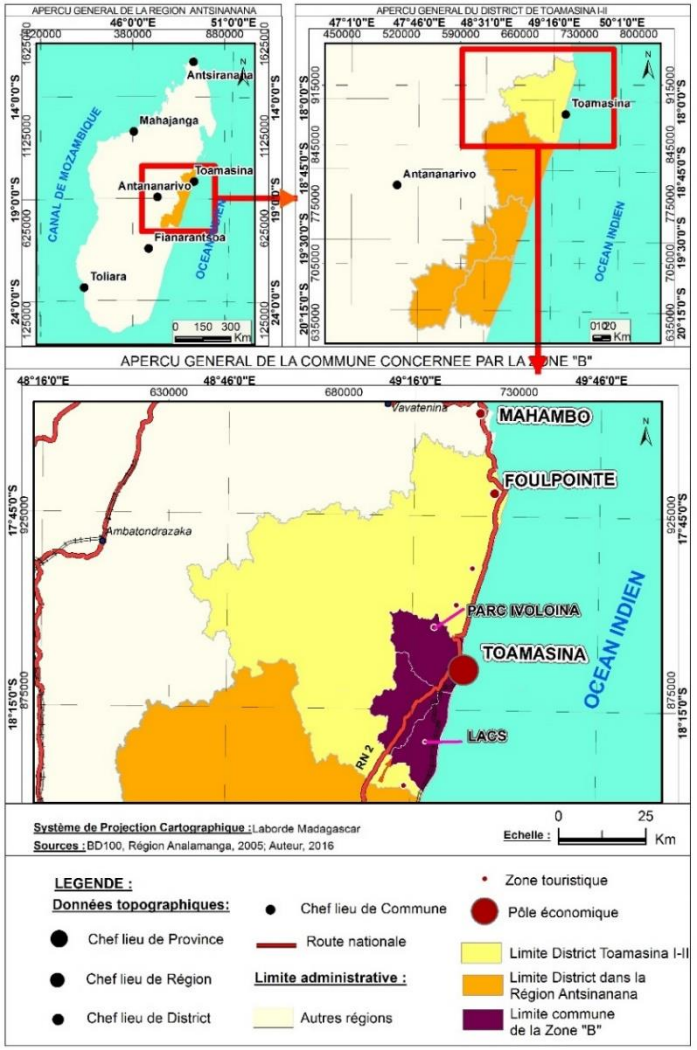
3. POSITION GEOSTRATEGIQUE DE LA ZONE

La zone est considérée comme une des grandes portes de Madagascar par le biais du Port international de Toamasina. Une de ces particularités est sa fonction industrielle et logistique. Par ailleurs, elle est reliée directement par la Capitale par l'intermédiaire de la RN2 et par la région Analanjirofo réputée par la culture de rente et par les villes de Foulpointe et Mahambo toutes les deux réputées par ces plages via la RN5. Notre zone est considérée comme carrefour de site touristique à savoir :

- Palmeraie d'Ivondro
- Parc Ivoloina
- Forêt d'Analalava
- Foret d'Analabe

Carte 1: Localisation et délimitation administrative





DÉMOGRAPHIE

La Commune urbaine de Toamasina est considérée comme étant la deuxième grande ville de l'ile. Avec une superficie de 28,197 km², elle abrite près de 303 783 habitants donnant ainsi une densité de 10.773hab/km².

Tableau 2: Densité de la population

Commune	Superficie en km²	Densité hab/km²
Ampasimadinika Manambolo	172,4289	43,39
Amboditandroroho Mahatsara	220,6214	55,60
Toamasina Suburbaine	312,2351	159,12
Toamasina I (CU)	24,8843	18198,94
Fanandrana	266,4315	67,89

1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Par le tableau suivant, on peut en déduire la force de l'attractivité de l'agglomération de Toamasina. Depuis quelque année la Commune de Toamasina ne peut plus accueillir un nombre important de populations de plus, le prix du foncier s'est accru de façon exponentielle. Ainsi on assiste à un étalement urbain. Phénomène qui peut être expliqué par le taux d'accroissement de la Commune de Toamasina suburbaine.

Tableau 3: Évolution de la population

Nom de la Commune	Population 2021*	2018 RGPH**	2008**
Ampasimadinika Manambolo	**7483**	11 969	9 400
Amboditandroroho Mahatsara	12268	13 718	10 774
Toamasina Suburbaine	**49683**	24 140	18 959
Toamasina I (CU)	452868***	335 507	263 661
Fanandrana	18090	19 133	15 027
Total	**540392**	**404467**	**317821**

Source : * PCD des Communes concernées, ** Instat, *** Tatom

2. UN FLUX MIGRATOIRE DYNAMIQUE

Pendant la phase de démarrage du projet Ambatovy, la population forte de 156 ménages, habitant dans le village de Tanandava Ouest, situé à 05 km de la RN2 (PK 11) a dû être déplacée pour la mise en place

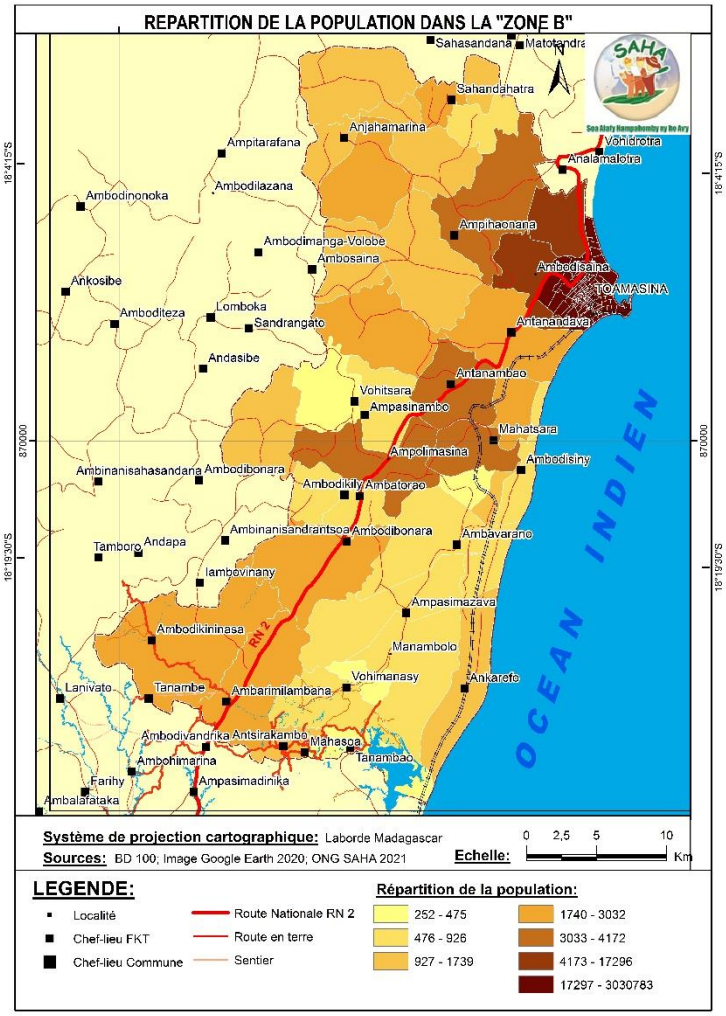
du parc à résidus minier de 1400 ha. Une compensation a été par la suite donnée par le projet Ambatovy à chaque individu relocalisé selon les valeurs des biens abandonnés.

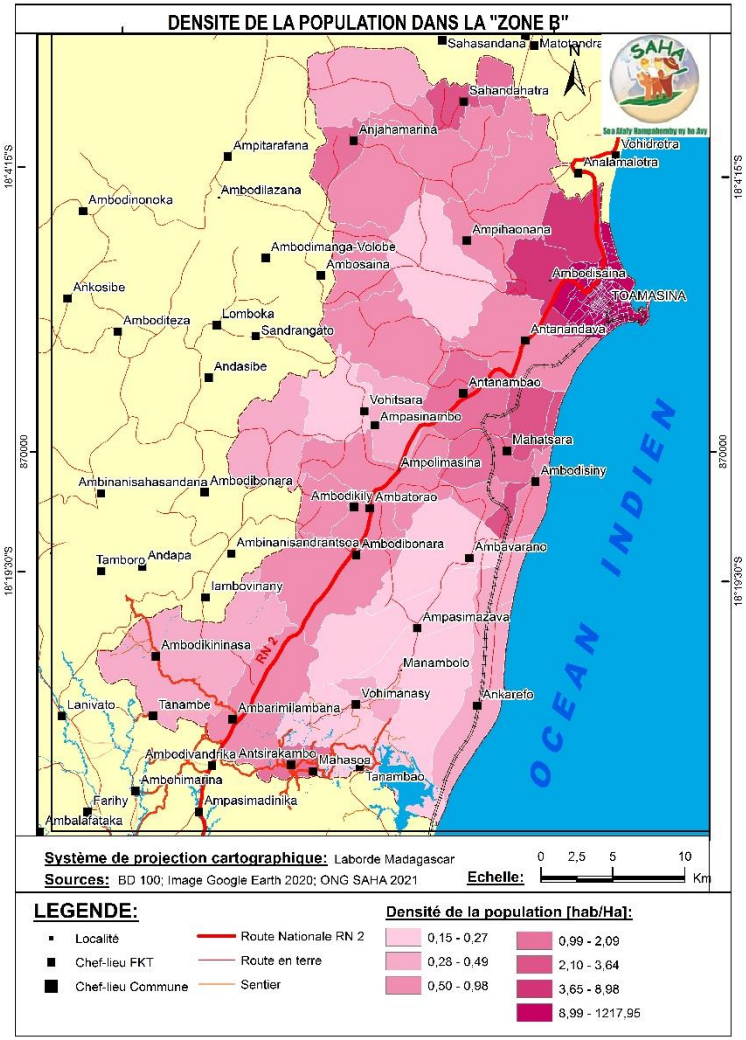
Les habitants venant de l'extérieur de la Région sont attirés notamment par :

- Les potentialités de la zone en cultures de rente (canne à sucre, café...), et en activités de tourisme,
- Le manque de main d'œuvre dans la ville (usine, industrie, secteur tertiaire…), migration professionnelle
- La richesse de la zone en produits de pêche (poissons, bicoques…),

Toamasina Suburbaine connait un taux d'accroissement annuel exponentiel, car elle fait partie intégrante de l'agglomération de Toamasina. L'étalement de cette ville se fait de manière verticale nord-sud.

Carte 2: Démographie et densité de la population

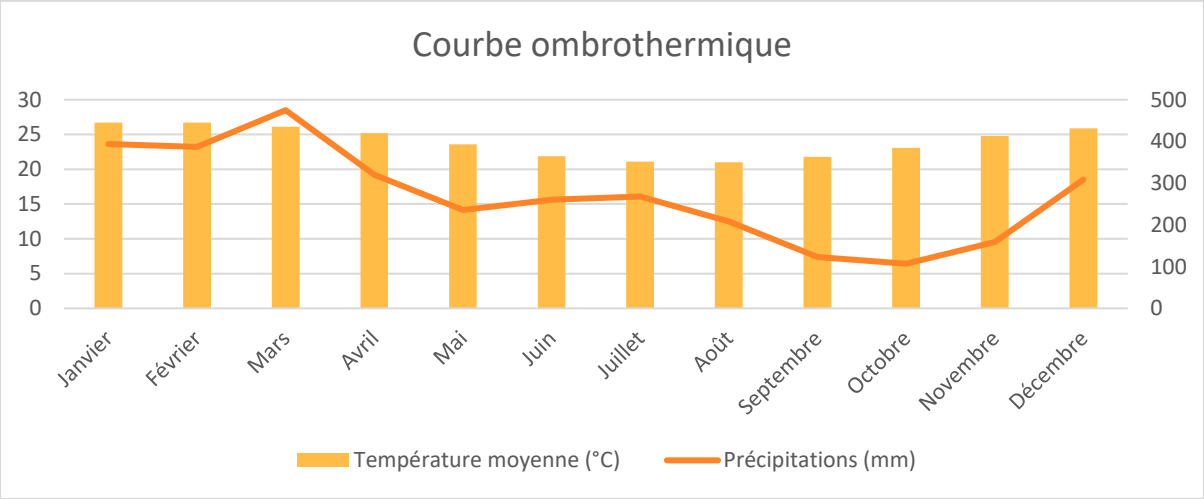




ANALYSE DES POTENTIALITÉS DU MILIEU

1. ZONE HUMIDE A FORTE PLUVIOMETRIE

Le climat de la Région est du type tropical chaud et très humide avec une forte pluviométrie annuelle. La précipitation moyenne annuelle de la zone s'élève entre **3,250 mm à 3,500 mm** exposés directement aux courants d'alizés et une température moyenne de **24°C.**



Graphe 1: Courbe ombrothermique

On peut affirmer qu'il y a :

- Accroissement de la température (situation rétrospective **1961 – 1990**) [TBE 2008] : **21,87°C**
- Hausse de la pluviométrie (situation rétrospective **2011-2015**) [PUDi Toamasina] : **2899mm**

La zone est desservie par de nombreux cours d'eau, la plupart à courant rapide sur la partie moyenne de leur cours. La navigation est limitée par la présence de nombreux seuils de rochers, au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur des terres.

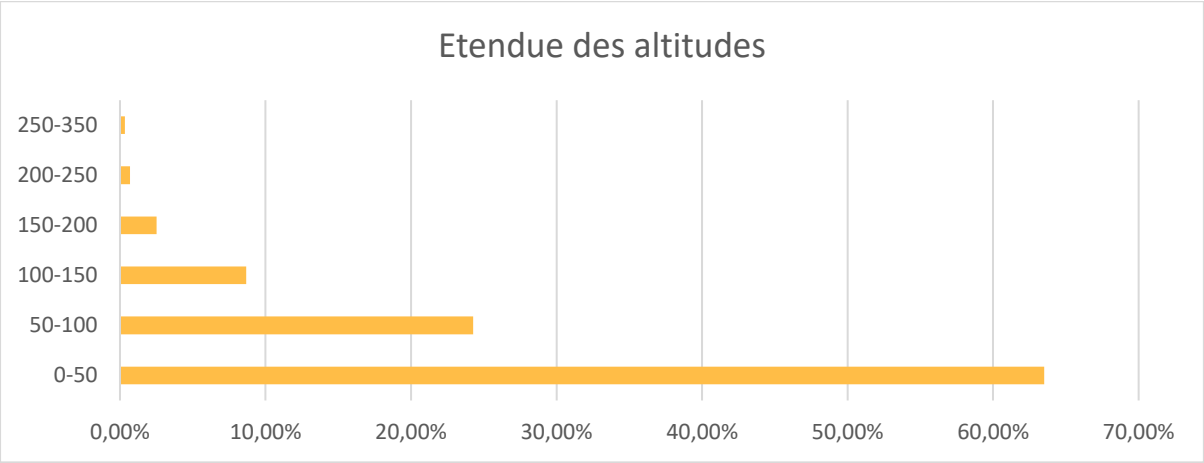
On note la présence de deux fleuves Ivoloina et Ivondro, à ceci s'ajoute des lacs tels que les lacs Irangy, nocive, et Rasoamasay.

La zone est frappée régulièrement par des cyclones intenses.

2. UN RELIEF SUBDIVISE EN DEUX CATEGORIES

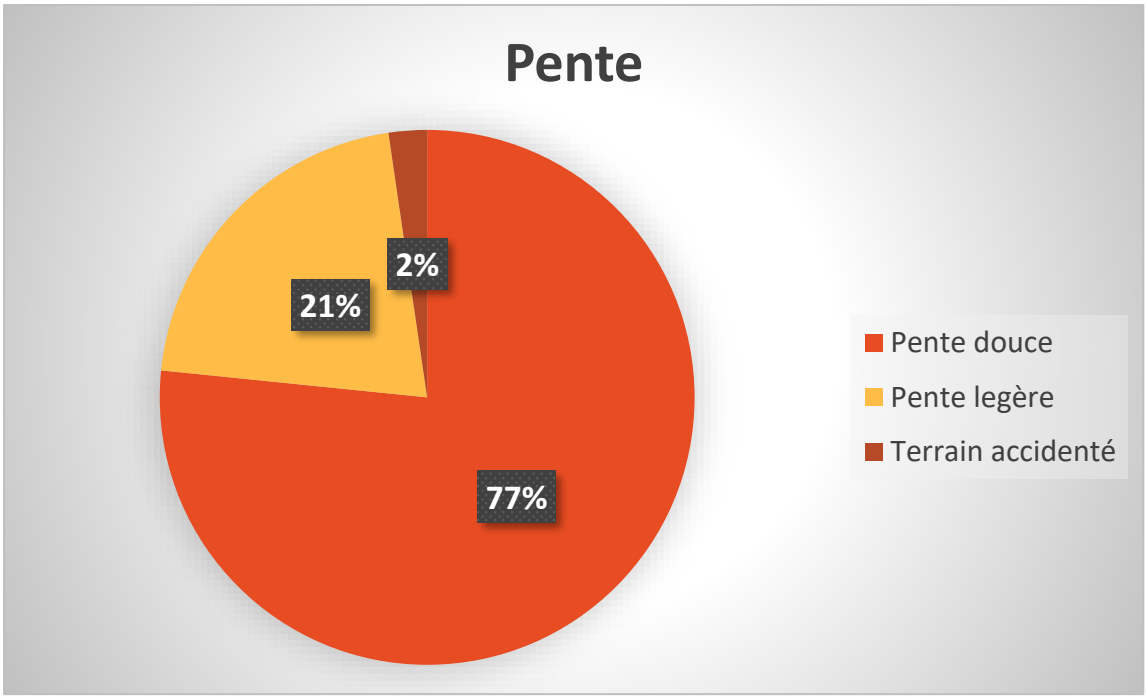
On peut subdiviser le relief en 2 types :

- Les reliefs accidentés avec des altitudes élevées entre 100 à 350m qui restreignent l'étendue des périmètres rizicoles à se limiter dans des petits vallons (côté ouest)
- Les plaines côtières (littorales) ayant des altitudes entre 0 à 100 m qui représentent près de 2/3 de la superficie du terrain est en basse altitude (ce qui rendra facile l'adduction en eau potable gravitaire, mais peut être des zones sensibles à l'inondation) (côté est)



Graphe 2: Étendue des altitudes

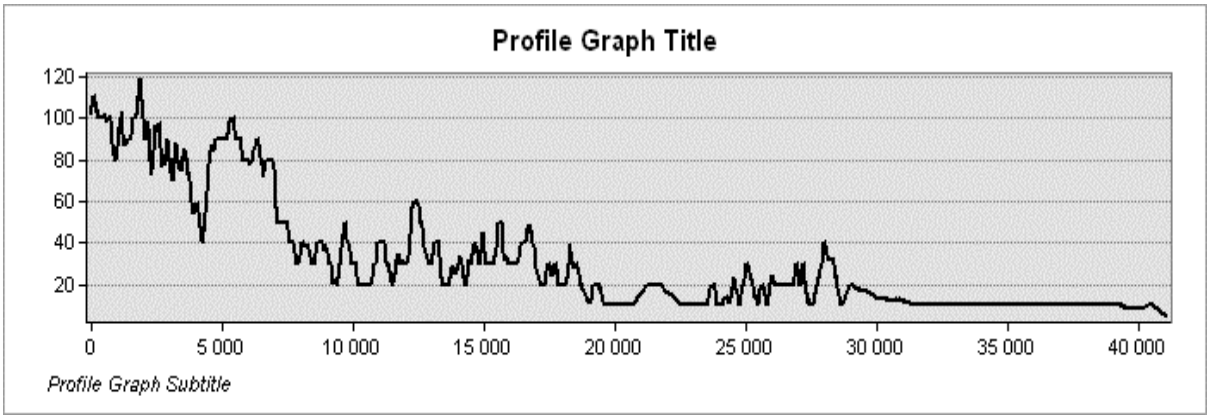
On a un relief relativement accidenté avec la présence des zones marécageuses allongées. Malgré cela, l'étendue des terrains aménageables est très vaste (pente inférieure à 12%).



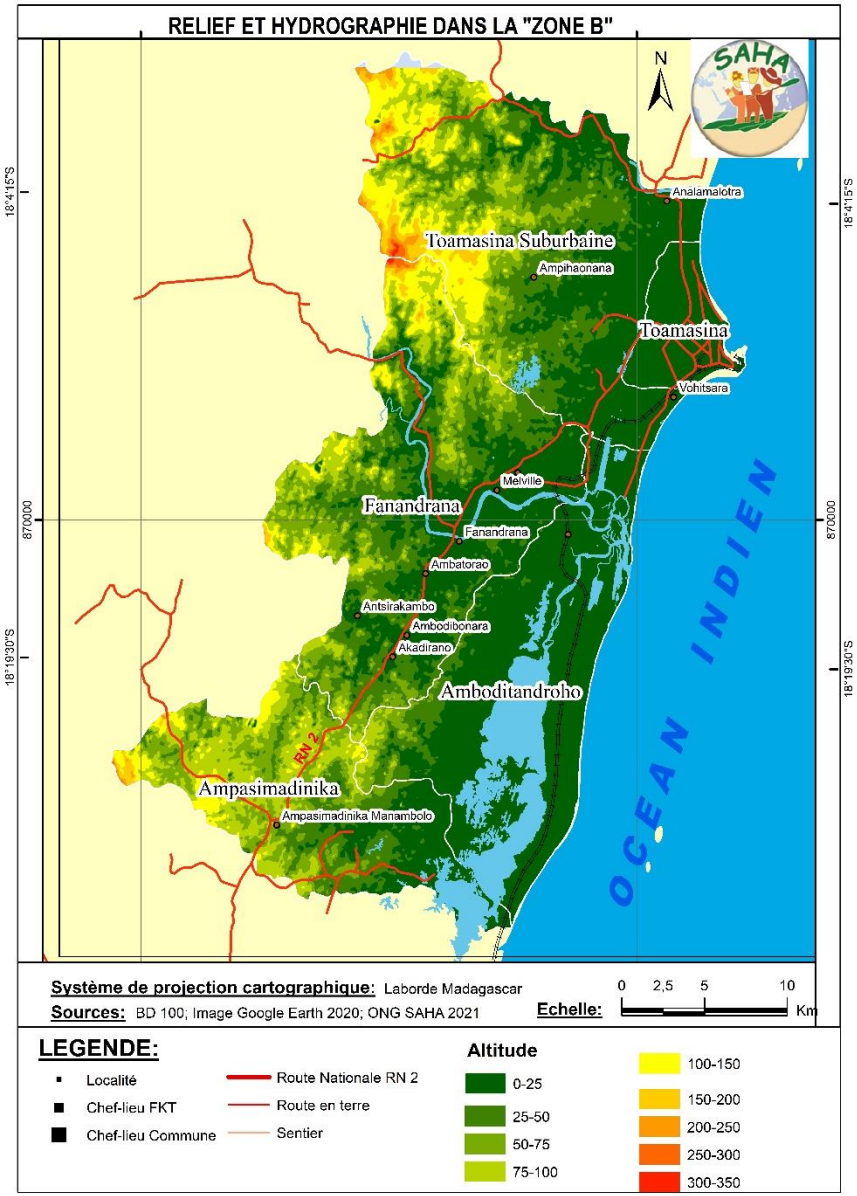
Graphe 3: Étendue des pendages

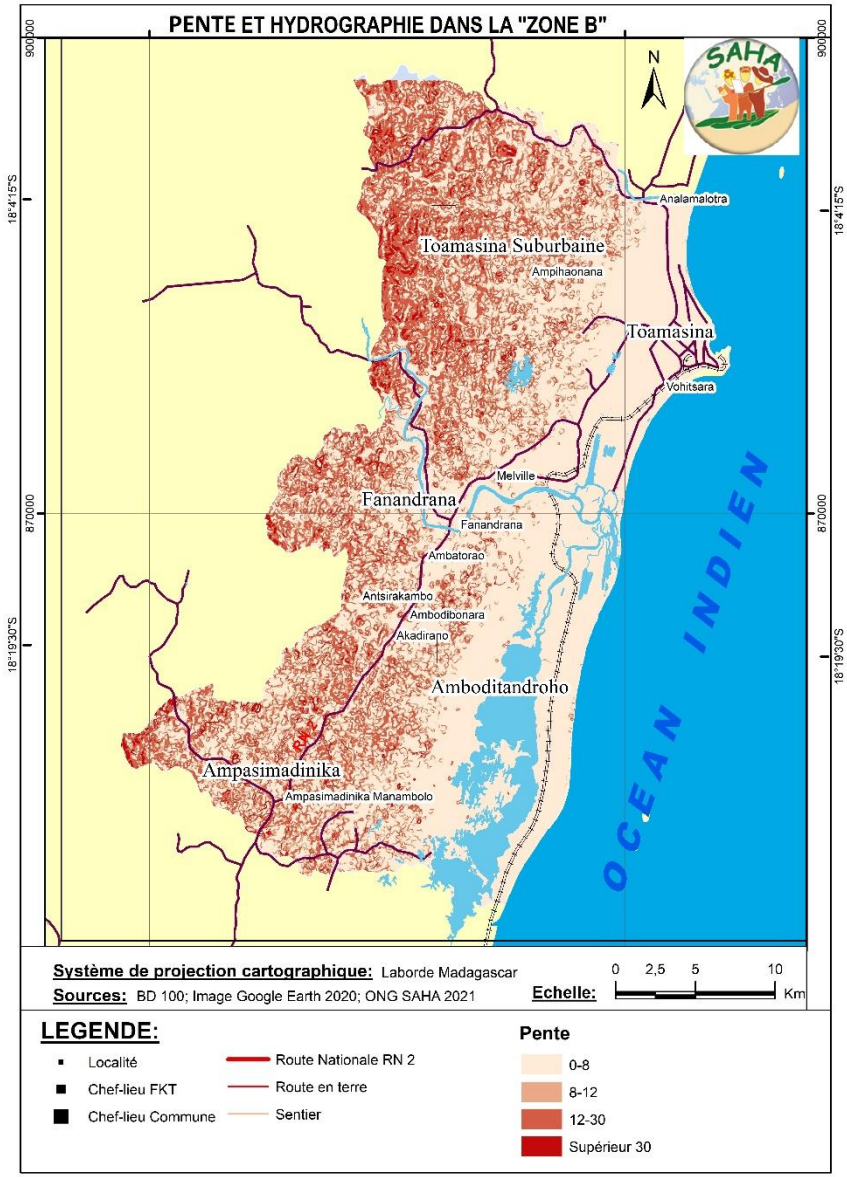
Les reliefs sont plus ou moins homogènes dans les Communes d'Amboditandroroho et de Toamasina, ce sont des Communes côtières. Par contre, le relief est plus accidenté dans les autres Communes.

Ci-dessous le profil topographique suivant la RN2.


Profile Graph Title
120
100
80
60
40
20
0
5 000
10 000
15 000
20 000
25 000
30 000
35 000
40 000
Profile Graph Subtitle

Carte 3 : Relief et pente





3. ZONE HUMIDE AVEC UNE NAPPE PHREATIQUE PEU PROFONDE

La zone d'étude dispose de potentialité en eau sous terrain grâce à la forte précipitation et la nature des formations géologiques sous-jacente relativement perméable. Le résultat des travaux antérieurs a révélé que le niveau des nappes sous ternes à une profondeur moyenne de 2m.

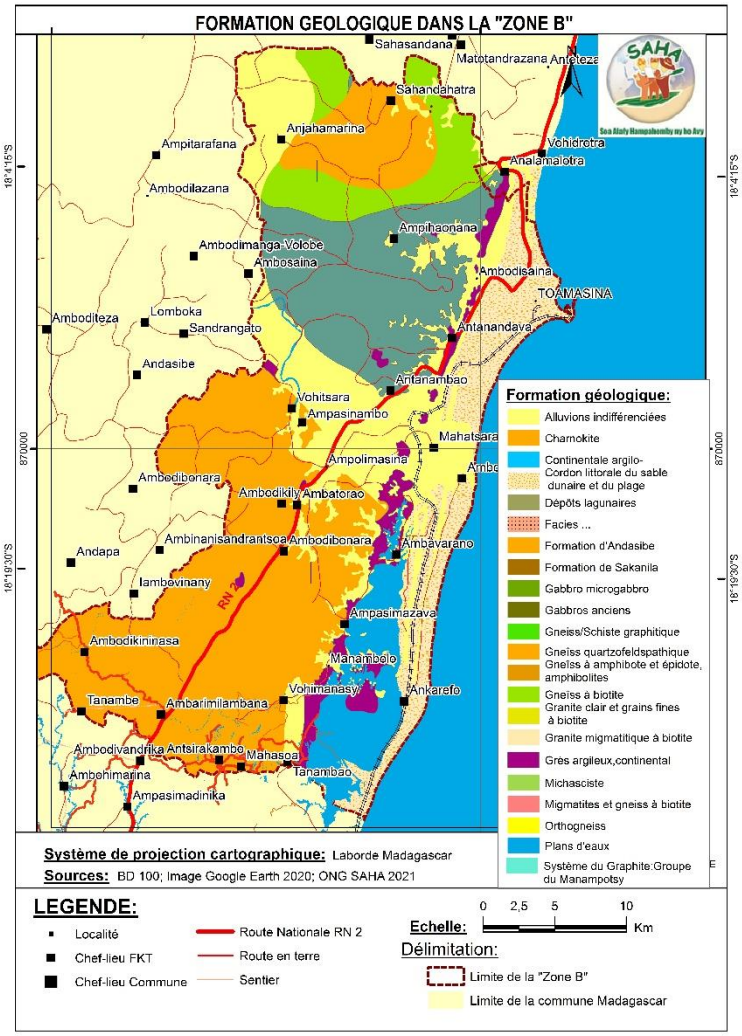
4. UNE FORTE PRESENCE DE FORMATION SEDIMENTAIRE

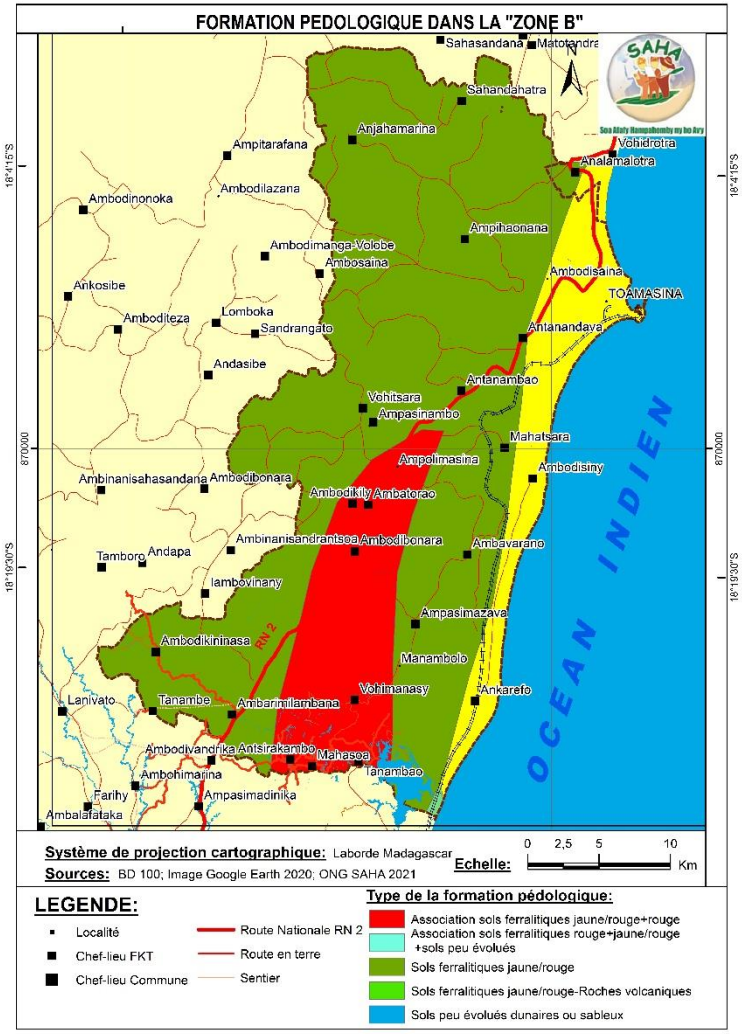
D'après le tableau ci-après, on remarque une étendue considérable de formation sédimentaire (alluvion, argile). Cette formation en dit beaucoup sur la fertilité de la zone. Aux vues des altitudes peu élevées et des abondances des eaux de surface par les précipitations et l'hydrologie de la zone, les formations sédimentaires s'étalent sur plusieurs milliers d'hectares. D'après le tableau de bord environnemental, la fertilité des terrains agricoles se concrétise de plus en plus depuis plusieurs années dues aux lessivages des formations plus anciennes sur les hauts plateaux.

Tableau 4: Formation géologique

N°	Type de la formation géologique	Superficie en km²
1	Alluvions indifférenciées	129,64
2	Gneiss à biotite	64,91
3	Gneiss et schiste	136,99
4	Gneiss quartz feldspathique	385,14
5	Grès argileux, continental	34,77
6	Lacs et zone humides	55,94
7	Orthogneiss	81,9
8	Sables dunaires	107,32
TOTAL		**996,61**

Carte 4 : Géologie et Pédologie





5. UNE MODE DE MISE EN VALEUR DES TERRAINS DOMINES PAR DES FORETS

Les couvertures végétales telles que les forêts primaires ou secondaires occupent plus de la moitié de l'étendue de l'intercommunalité. Les savanes se positionnent en second lieu. On entend par « savane » les terres dites « tany lavavolo », terres dénudées qui peuvent être d'anciennes zones couvertes de forêts sur lesquelles il n'a pas été décelé cartographiquement d'implantations ou traces d'activités culturales. Puis en dernier lieu, on peut remarquer les terrains aménagés tel que les zones urbanisées, les terrains d'exploitation agricole. Il est important de souligner l'existence d'une vaste étendue de plan d'eau, elles peuvent être des fleuves, ou des lacs.

Tableau 5 : Occupation du sol

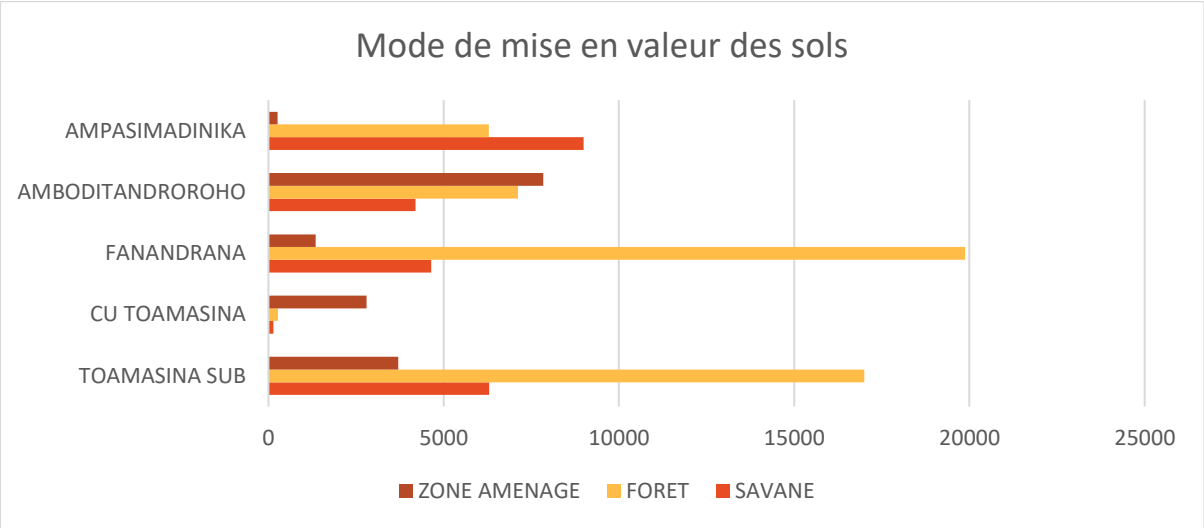
N°	Type d'occupation du sol	Superficie en ha	Superficie en %
1	Plans d'eaux	7 412,17	7,44
2	Rivière	41,86	0,04
3	Rizière	4 860,46	4,88
4	Mangrove	13,39	0,01
5	Zone marécageuse	1 334,42	1,34
6	Pisciculture	9,75	0,01
7	Forêt dégradée	29 491,54	29,59
10	Forêt primaire	189,13	0,19
12	Forêt secondaire	19 903,44	19,97
13	Savoka	151,16	0,15
14	Lavaka	5,39	0,01
15	Savane arborée	4 065,18	4,08
16	Savane arbustive	4 246,90	4,26
17	Savane herbeuse	18 038,74	18,10
18	Mosaïque de culture	2 747,10	2,76
19	Zone boisée	2 261,15	2,27
20	Sols nus	646,97	0,65
21	Zone d'habitation	4 241,37	4,26
TOTAL		99 660,12	100

On peut classer l'occupation du sol comme suit :

- Forêt qui occupe 55%
- Savane qui occupe 17%
- Terrain aménagé qui occupe 28%

La forêt tropicale, autrefois dominante dans la région Antsiranana a presque disparu. Une forêt secondaire est en partie apparue tel que le ravina, ou « arbre du voyageur ». On trouve aussi le palmier trièdre, les bambous, les bananiers, les fougères arborescentes la végétation est composée majoritairement de forêt secondaire ou « savoka ».

L'usage des sols reflète la capacité des Communes à exploiter leurs potentialités.



Graphe 4: Catégorie d'usage de sol par Commune

La Commune urbaine de Toamasina est un territoire à caractère urbain. Les terrains non aménagés ont une faible ampleur. Contrairement à cela, les Communes rurales de Fanandrana et de Tamatave Suburbaine restent un territoire pas trop valorisé. Compte tenu de leur étendue, ces Communes ont un vaste terrain sous-exploité. Les causes peuvent être le manque d'aménagement Hydro agricole et/ou de la densité de la population.

6. UN MODE D'OCCUPATION DYNAMIQUE ET EVOLUTIVE

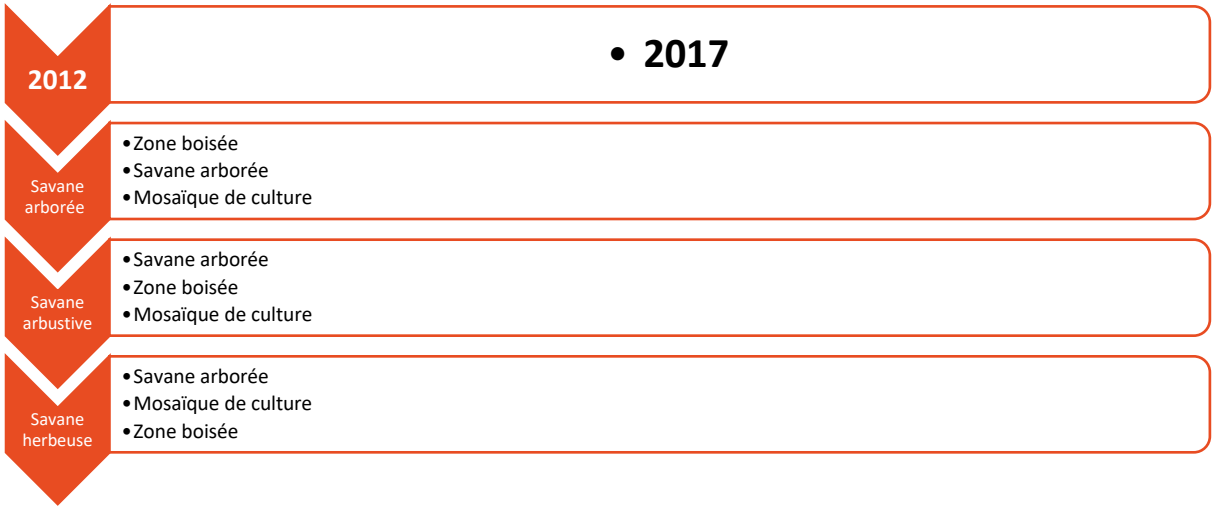
Les données chiffrées de superficies respectives et leurs évolutions en 5 ans entre 2012 et 2017, données cartographiques disponibles, permettent de faire les remarques importantes sur l'évolution de l'occupation spatiale.

Tableau 6 : Comparaison de l'occupation du sol 2012 et 2017

N°	Type d'occupation du sol	2 012	2 017
1	Plans d'eaux	7 274,24	7 412,17
2	Rivière	41,86	41,86
3	Rizière	6 483,63	4 860,46
4	Mangrove	13,39	13,39
5	Zone marécageuse	1 218,92	1 334,42
7	Forêt dégradée	24 534,33	29 491,54
10	Forêt primaire	772,83	189,13
12	Forêt secondaire	21 576,52	19 903,44
13	Savoka	180,12	151,16
14	Lavaka	2,15	5,39
15	Savane arborée	3 548,86	4 065,18
16	Savane arbustive	3 167,39	4 246,90
17	Savane herbeuse	24 047,65	18 038,74
18	Mosaïque de culture	1 229,03	2 747,10
19	Zone boisée	1 346,13	2 261,15
20	Sols nus	1 168,54	646,97
21	Zone d'_habitation	3 044,85	4 241,37

N°	Type d'occupation du sol	2 012	2 017
	TOTAL	99 650,37	99 650,37

Le dynamisme de l'utilisation du sol laisse à croire que la pression démographique influe sur l'usage des sols. Généralement, on assiste à une plus hausse superficie de terrain valorisé. Les savanes arborées et les savanes herbeuses ont été réduites. Les surfaces des zones de savane iront en diminuant au profit donc des terrains de cultures sur maraichère et de l'extension de l'habitat, c'est un processus ancien et qui se poursuit actuellement. Le graphe suivant nous montre l'évolution des savanes en 2012 et leur transformation en 2017.



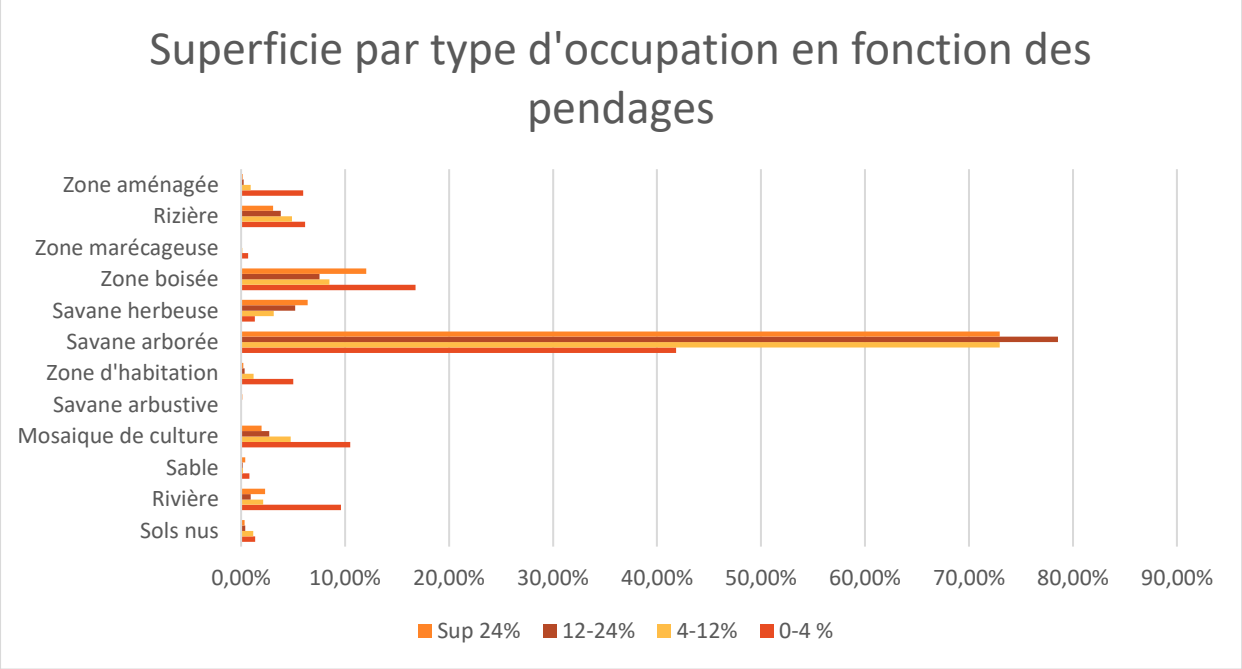
On pourra s'attendre aussi à une certaine compétition encore plus importante surtout entre le développement des zones de mosaïque de culture et l'habitat dans l'avenir (expliquer par l'accroissement de la population). Les forêts qui ont une grande importance pour l'économie locale seront relativement épargnées, mais leur destinée à très long terme n'est pas assurée. De plus, il est à noter qu'il y a phénomènes d'ensablement dans les rizières.





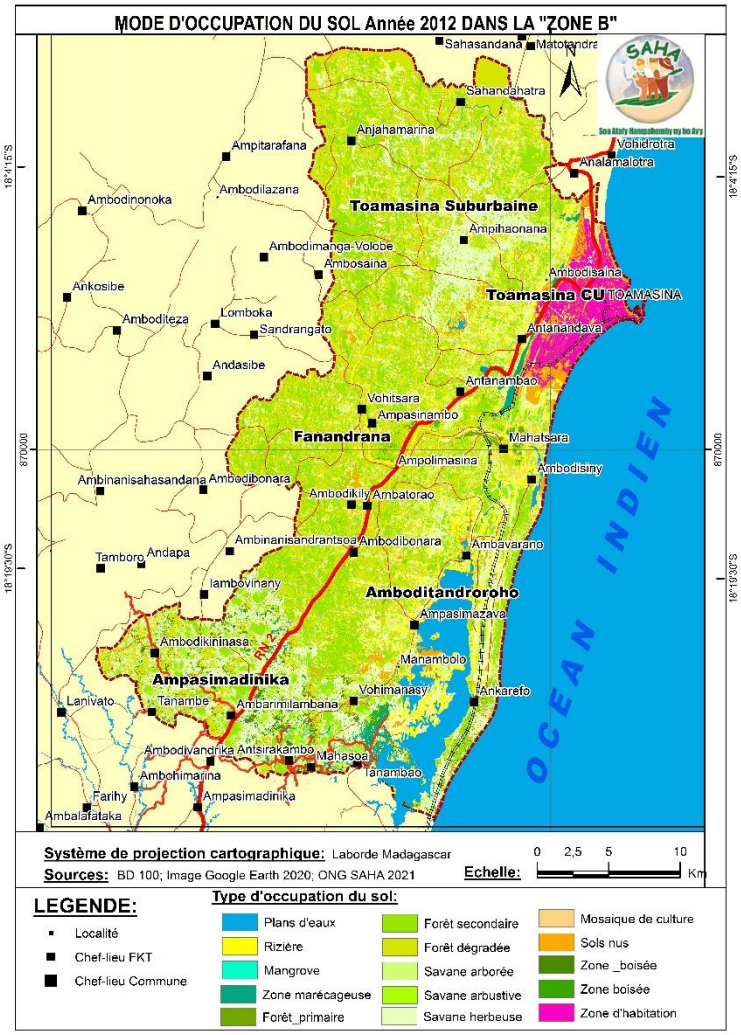
En analysant les pendages en fonctions de l'occupation des sols, on peut en déduire que les plaines exploitables en activité économiques sont encore sous-exploitées.

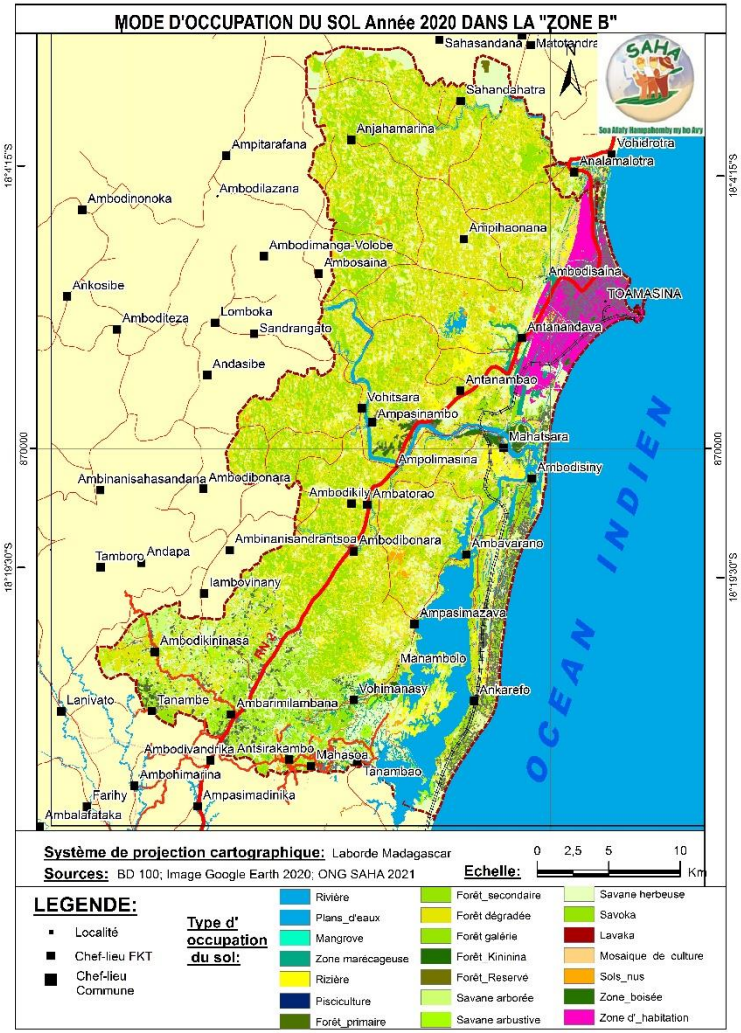
Les fortes pentes doivent être aménagées en périmètre forestier en général, mais comme on peut le constater beaucoup restent encore occupés par des savanes. Il en est de même pour les terrains à pente douce, aménageable en culture sèche ou en riziculture.



Graphe 5: Superficie d'occupation du sol en fonction des pendages

Carte 5: Occupation des sols 2012 et 2017





7. UN MITAGE DU MILIEU RURAL PAR L'HABITAT

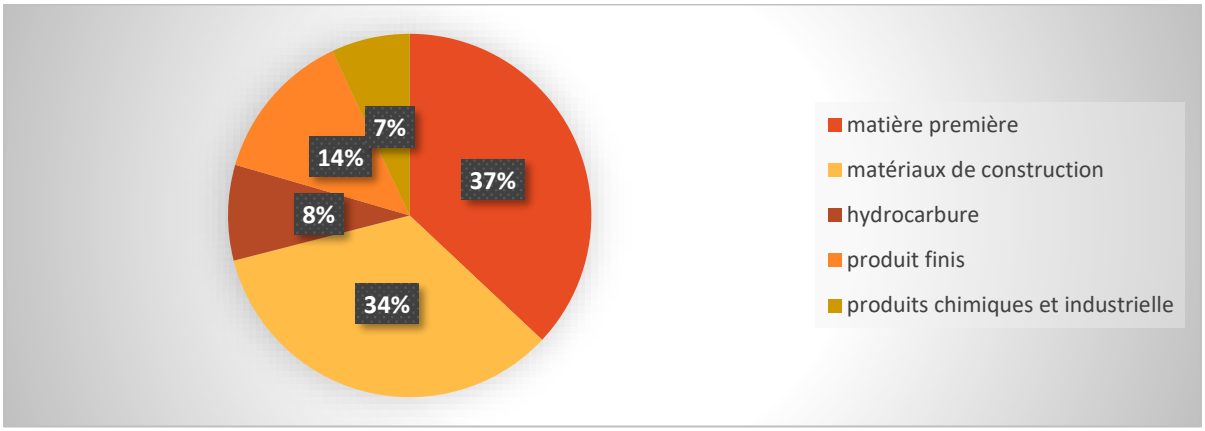
L'habitat se développe de façon anarchique aux environs de la route nationale et des terres de culture sèche. En dehors de l'agglomération de Toamasina, des concentrations de taille appréciable se forment progressivement autour des rizières et des espaces de culture sèche, mais surtout le long des routes nationales.

À l'instar de l'évolution des terrains voués aux cultures, l'évolution de ceux occupés par les habitations représente aussi des menaces pour les forêts situées en altitude ; les impacts conjugués de ces deux évolutions seront dommageables à l'environnement qui ira en s'aggravant à mesure que les besoins de la population augmentent.

8. UNE ECONOMIE FONDEE SUR LA FONCTION LOGISTIQUE, D'OUVERTURE ET INDUSTRIEL

L'hinterland désigne la zone d'influence et d'attraction économique d'un port, c'est-à-dire la zone qu'un port approvisionne ou dont il tire ses ressources.

Le trafic maritime au port de Toamasina n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. De 1,5 million de tonnes à 2,84 millions de tonnes, le niveau global a enregistré une hausse de 90% en moins de dix ans dans ce premier port de l'Ile. La tendance généralisée de la conteneurisation des trafics de marchandises a favorisé les 53,67% du trafic. L'hydrocarbure et le vrac solide la talonnent avec 26,70% et 11,66%. Les marchandises conventionnelles, ainsi que les domestiques et les produits de la pêche n'ont successivement occupé que les 6,56% et 1,42% du trafic global. Cette répartition, selon la nature des trafics, est enregistrée au cours de l'année dernière. Les conteneurs, les marchandises en vrac et liquides sont traités au port de Toamasina. Le grand port, sous l'autorité de la Société du port à gestion autonome de Toamasina (SPAT), traite les 75% du volume total des marchandises manutentionnées dans tous les ports de Madagascar. Outre les hydrocarbures, chaque nature a enregistré un volume supérieur par rapport aux prévisions.



Graphe 6 : répartition des marchandises manutentionnées 2012 Source : ARM 2012

La production rizicole

La production rizicole souffre d'un problème d'ensablement. Les rizières sont inondées par des boues provenant du tamisage et lessivage des collines en amont. Les terrains après usage qui ne sont pas reboisés deviennent le sujet de l'érosion. Les rendements varient de 1,5tonne à 3tonnes à l'hectare. Pour ce qui en est des cultures pluviales, le problème réside sur l'érosion des collines avec un rendement de 500kg à 750kg/ha.

Agriculture (culture de rente

Le secteur agricole est dominé par la culture de rente. Les cultures légumineuses sont moins fréquentes dans la zone aux vues du climat chaud et très humide. Les légumes de la zone proviennent en général de la région d'Antsirabe.

Un secteur élevage peu développé

Les filières du secteur élevage sont très peu développées dans la zone et ont servi à l'économie de subsistance. Néanmoins, la filière avicole et la filière pisciculture commencent à s'émerger et pourraient être des filières porteuses dans le secteur au regard de la potentialité de la zone.

Le tourisme

La fonction touristique est traduite par la forte présence d'infrastructure d'accueil dans la CUT. On peut distinguer 3 types de tourismes : tourisme balnéaire, tourisme d'affaires et écotourisme. Le tourisme balnéaire constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde est principalement associé aux stations balnéaires. Le tourisme d'affaires désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise.

Les sites potentiels sont :

- Tapakala Ambodifasina : Des villages typiques et riches en histoire sur les bords du canal des Pangalanes : lieux sacrés, embouchure du fleuve Ivondro, vannerie, tissage de filets de pêche, fabrication et traitement de cannelle, de rhum local (Betsabetsa).
- Plage de Tapakala Lac NOSIVE à 36km
- Musée Régionale, place de la colonne, place bien aimée,
- Bord de la mer (plage)
- Stèle 29 Mars près de cimetière de Ville

Industrie

Toamasina est par sa fonction logistique est forcément une zone favorable à l'implantation industrielle. Elle abrite également des géants de l'industrie, notamment : la Raffinerie GALANA, SOMALAVAL … dont les activités sont relatives au port. On peut distinguer :

- Industrie de transformation
- Industrie alimentaire
- Textiles et Cuir
- Industrie du Bois
- Fer et Métaux
- Autres industries

9. UN NOMBRE IMPORTANT D'EQUIPEMENTS DE BASE

Le secteur santé

En analysant les données perçues dans chaque Commune, il en résulte que l'intercommunalité bénéficie d'une bonne quantité d'équipement sanitaire. Avec un ratio de 1 CSB/9829 habitants, l'intercommunalité bénéficie d'un nombre adéquat de centres de santé de base.

Tableau 7 : Infrastructure médicale

SANTÉ				
Commune	CSB I	CSB II	CHD	Dispensaire
CU Toamasina	27		6	
Toamasina suburbaine	2	3		3
Fanandrana	3			1
Amboditandroroho	2	1		
Ampasimadinika	2			
Agglomération (CU Toamasina, Commune Sub urbaine)	32		6	3
Commune rurale	7	1		1

Selon les normes du Ministère de la Santé publique :

- Un centre de Santé de base doit desservir jusqu'à 10.000 habitants

- Un Centre Hospitalier de District (CHD) doit en principe desservir jusqu'à 100.000 habitants

Tableau 8 : Recouvrement en habitant des 3 Commune rurale

Infrastructure zone rurale	**CSB 1**	**CSB 2**
Nombre	7	1
NORME	**1/5000 Hab**	**1/10000 Hab**
Recouvrement de l'infrastructure en habitant	35 000	10 000
TOTAL RECOUVREMENT (hab)		45 000
Population zone rurale (3 Communes rurale)		**37 841**
Taux de recouvrement		119%

Le secteur éducation

L'éducation est la base de tout développement. La norme requise est d'un établissement de niveau 1 par Fokontany et 1 établissement de niveau 2 par District. Sans pour autant analyser à l'échelle Fokontany on constate que le nombre d'établissements de niveau 1 est suffisant dans l'intercommunalité.

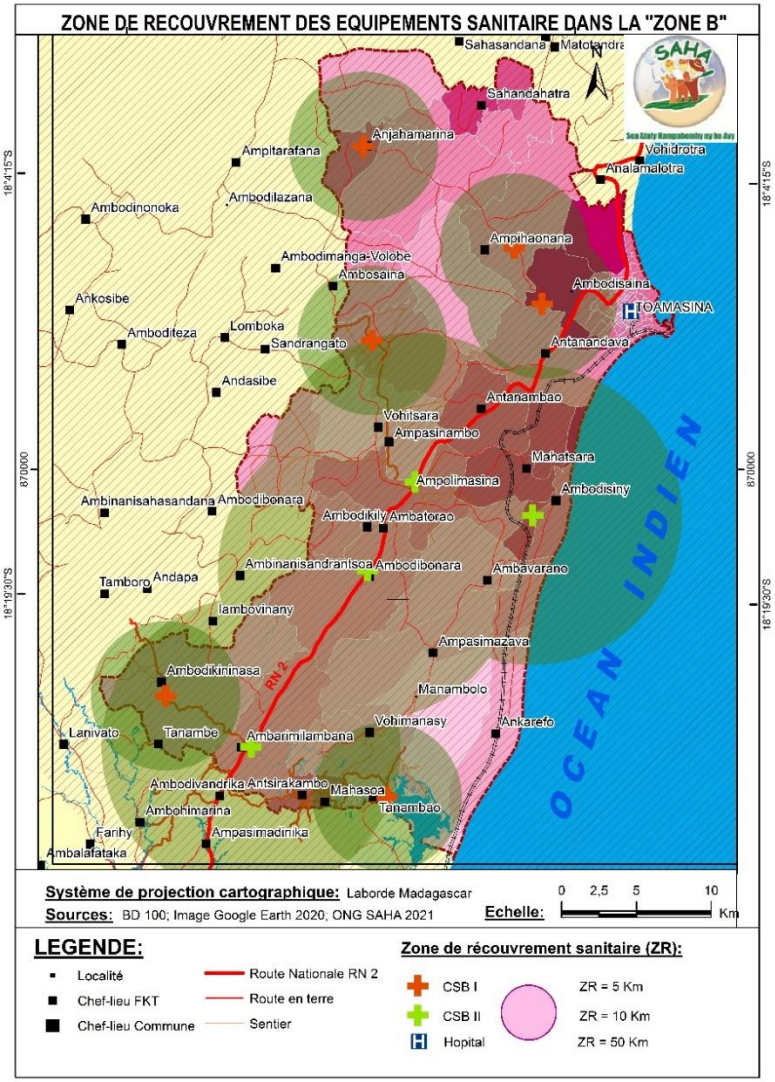
Le mauvais état des infrastructures, l'insuffisance en nombre des enseignants et le manque d'équipements scolaires demeurent les problèmes du secteur éducatif dans les Communes. Les activités parascolaires, favorables à l'épanouissement des jeunes sont aussi insuffisantes.

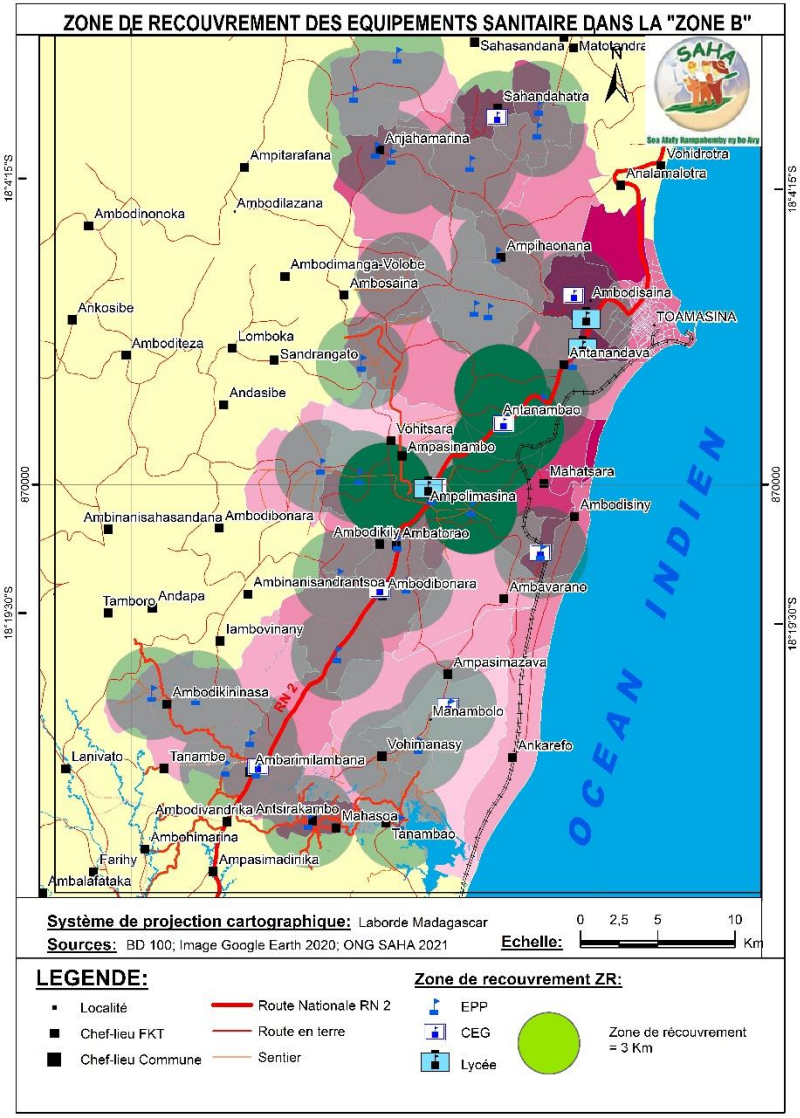
Tableau 9 : Infrastructure éducative

Commune	Nbre de fkt	N'iv I	N'iv II	N'iv III
Toamasina suburbaine	12	36	6	1
Fanandrana	10	21	4	1
Amboditandroroho	11	22	9	
Ampasimadinika	6	10	1	
TOTAL	37	89	20	2

Établissement de niveau 1 par fokontany
Établissement niveau 2 : 1 par Commune
Établissement de niveau 3 est un établissement par District.

Carte 6 : Localisation des infrastructures médicales





Le secteur eau

Les bornes-fontaines semblent se regrouper aux alentours de la route nationale. Il n'existe aucun réseau d'adduction d'eau potable dans les Communes rurales. Aussi on compte de nombreux systèmes automne d'approvisionnement en eau à travers la création des puits soit par captage individuel au niveau des fleuves avoisinants soit par un mode de gestion privée.

Tableau 10 : Recouvrement en eau

	Nombre.	Fonctionnel	Norme	Pop desservie
Equivalent de point d'eau (EPE) dans la zone rurale	138	85	1EPE/500Hab	42500
Borne fontaine dans la CU Toamasina	460	ND	500	230 000
Total				272 500
Taux de recouvrement				50,41%

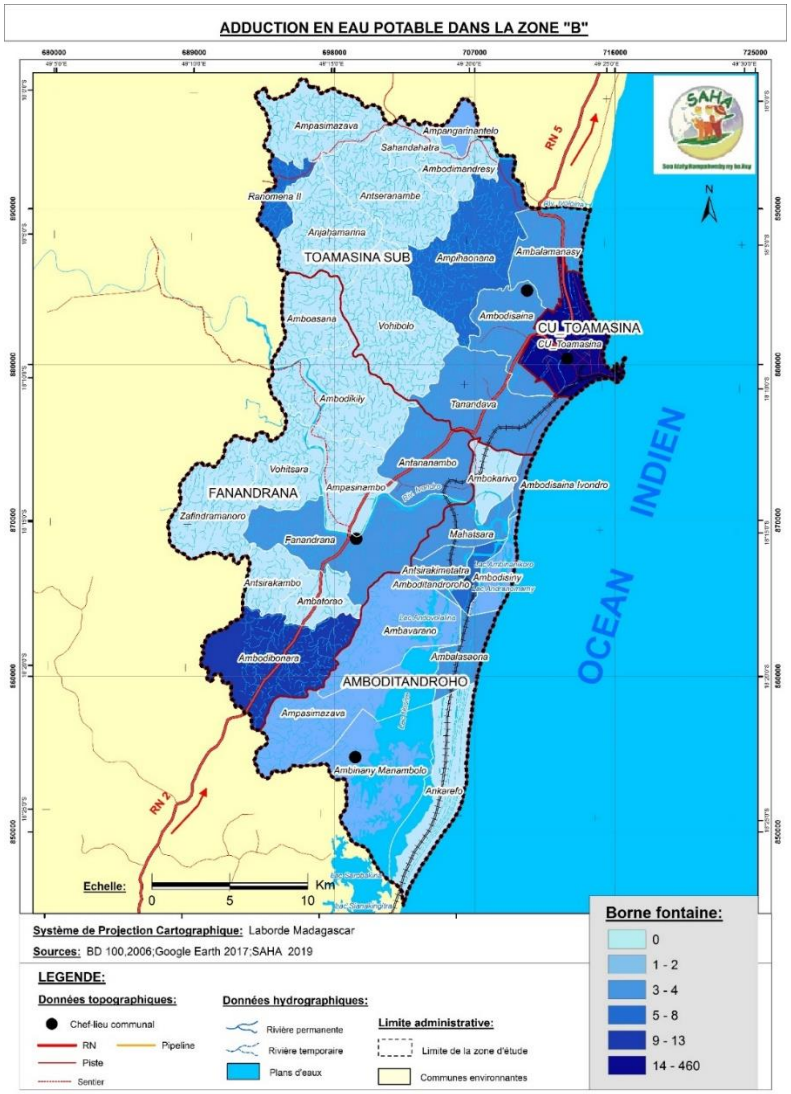
10. UN FAIBLE NIVEAU D'APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE ELECTRIQUE

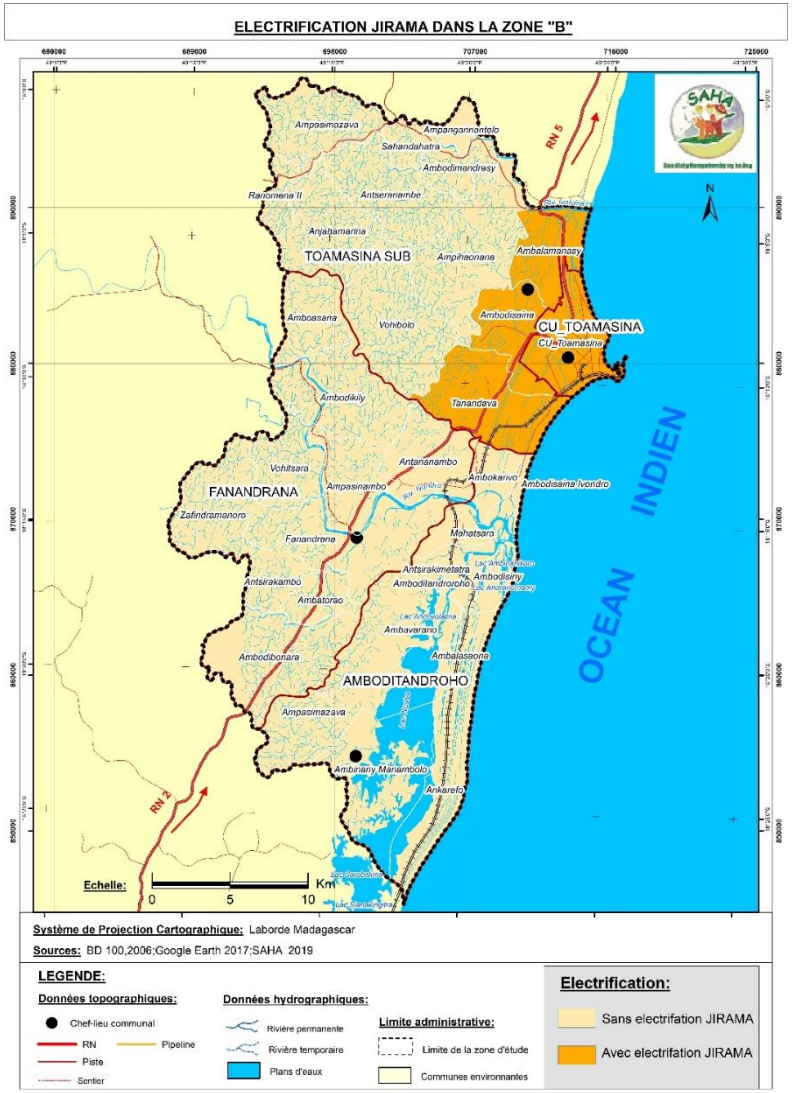


En dehors de la Commune urbaine de Toamasina, seulement 3/13 fokontany de commune Toamasina suburbaine bénéficie d'un branchement en électricité. Cet état limite l'extension de la ville qui force les citadins à construire en hauteur (étage). Malgré cela, des projets sont déjà en cours d'étude de faisabilité dans la Commune d'Amboditandroroho et celui de Volobe II prévus dans l'axe économique TATOM.



Carte 7 : Recouvrement en eau et électricité





11. NIVEAU D'INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET VOIE DE COMMUNICATION LIMITEES

La Commune Amboditandroroho étant la plus enclavée dans la zone d'étude. Une attention particulière a été relevée au niveau de cette Commune au vu de sa potentialité touristique. Son enclavement freine l'économie et l'exploitation rationnelle des ressources existantes.





CARACTÈRES D'EXCELLENCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

1. TERRITOIRE MULTIFONCTIONNEL

Le territoire de l'intercommunalité est caractérisé par une multitude de fonctions à savoir la fonction touristique, la fonction urbaine, la fonction industrielle, la fonction d'échange, la fonction agricole et la fonction d'ouverture.

La fonction industrielle est représentée par le grand nombre d'industries qui s'implantent dans la zone. De plus, dans le PUDi révisé de l'agglomération de Toamasina on prévoit une superficie importante de zone d'extension industrielle.

La fonction d'échange est remarquée par l'intermédiaire de nombre de collecteurs dans la Commune suburbaine. On recense 45 nombres de collecteurs dans la Commune (PCD).

La fonction urbaine est la traduction de la densité de la population et des infrastructures routières dans la CUT. Elle abrite 3/4 de la population de la zone.

Le port d'envergure internationale et l'aéroport lui concèdent sa fonction d'ouverture. Avec l'extension du port, on peut en déduire que les fonctions précédemment citées vont se renforcer au cours des 10 prochaines années.

La fonction agricole est mise en évidence par l'existence des cultures de rente (palmier, café …) et de l'arbre fruitier (litchis, banane)

2. TERRITOIRE ATTRACTIF

On parle ici d'attractivité permanente et passagère.

- L'attractivité permanente est représentée par l'immigration professionnelle dans la zone. Au vu des grands travaux (extension du port) et des industries (main d'œuvre qualifiée).
- L'attractivité passagère est mise en évidence par le grand nombre d'infrastructures d'accueil. On parle ici du tourisme qui peut se subdiviser en trois catégories : tourisme d'affaires, balnéaire et écologique.

3. EXISTENCE/POSSIBILITE DES AUTRES MOYENS DE TRANSPORT

La zone bénéficie du canal de Pangalane (actuellement impraticable en milieu urbain, mais en cours de réhabilitation), du fleuve Ivondro dans la Commune d'Amboditandroroho. Le chemin de fer est aussi un des moyens de transport existant dans la zone. Elle sert surtout de transport de marchandises. Ces deux moyens de transport sont encore sous-exploités. À ceci s'ajoute la route nationale 2 et 5.

- **Chemin de fer**
- **Transport fluvial, canal de Pangalane**
- **Route Nationale 2**

4. RICHE EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La carte géologique nous renseigne sur les formations existant dans la zone. On peut remarquer une grande étendue de gneiss dans la zone. De plus, par son altitude et son hydrographie, la zone exploite aussi le sable que ce soit de carrière ou fluviale.

PROBLÉMATIQUES MAJEURES DE LA ZONE B

- Délimitation et découpage administratif
- Méconnaissance des lois foncière
- Zone hors réseaux Faute d'infrastructure de télécommunication (Pylône, Antenne)
- Manque de spécialisation en main d'œuvre
- Manque de zone agricole (aménagée)
- Technique agricole traditionnelle
- Enclavement de certaines Communes
- Exploitation illicite des ressources minières
- Manque de personnel médical
- Méconnaissance des sources potentielles en hydroélectrique

TENDANCE ET ENJEUX

1. CONNEXION INTERCOMMUNALE

La connexion intercommunale figure parmi les enjeux, car celui-ci est l'un des caractères que la zone doit promouvoir. Elle pourra faciliter une bonne articulation ville-périphérique. Cette liaison se doit d'être renforcée pour un développement équitable de la zone.

2. GESTION RATIONNELLE DE RESSOURCES EXISTANTES

La gestion rationnelle des ressources existantes doit être une priorité. La notion de développement force à trouver l'équilibre entre bien être humain et bien être écologique. On parle ici de l'accaparation du milieu naturel (forêt, carrière, eau).

3. IMMIGRATION PROFESSIONNELLE

L'immigration professionnelle montre que la zone abrite une ressource humaine non qualifiée. Elle peut être due à un manque d'encadrement technique. Or, la population active de la zone s'élève à plus de 50%. Dans la perspective de l'année 2034, on estime un surplus de population de 400.000 individus. L'accueil de ces migrants est un enjeu fondamental dans la société de l'agglomération.

4. AMELIORATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Par l'occupation du sol, 17% de la zone est occupé par des savanes. L'exploitation des terrains agricoles doit être optimisée. L'amélioration des productions agricoles va de pair avec l'implantation des industries dans l'agglomération.

PERSPECTIVES ET PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

1. DETERMINATION DE LA VISION (HORIZON 10 ANS)

« Le territoire intercommunal sera un centre industriel prospère et une principale destination touristique avec un style de vie saine et une beauté du canal, du paysage côtier et montagneux apprécié par les résidents et les touristes »

2. FACTEURS DETERMINANTS LE DEVELOPPEMENT FUTUR DE LA ZONE B

Ce sont des éléments importants qui déterminent ou qui influencent fortement le développement futur du territoire intercommunal Accroissement de zone industrielle

- ❑ Le développement de l'axe économique TATOM[1]
- ❑ L'extension du Port de Toamasina
- ❑ Amélioration et renforcement compétences et ressources humaines/ Adéquation des formations face aux demandes
- ❑ Caractéristique agroécologique favorable à différentes cultures de rente, normalisation des produits d'exploitation, Pisciculture
- ❑ Aménagement des voies de contournement
- ❑ Production d'énergie

DÉTERMINATION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

1. MODELISATION DE LA ZONE AMENAGEABLE DANS LA ZONE B ET ANALYSE DE LA ZONE POUR L'EXTENSION DE LA VILLE

Modélisation *de la zone non inondable et la zone inondable*

Suite à l'analyse de surface, analyse morphologique et analyse hydrologique de la zone étudiée ; on a détecté la zone inondable et la zone non inondable. Techniquement, on a constaté que la zone inondable se localise à une distance de 50 m aux alentours du plan d'eaux (rivière principale et lacs).

Cette distance est due à la morphologie de la zone et à sa faible altitude.

Modélisation de la zone non sensible et la zone sensible

Cette analyse est très importante à travers l'étude, qui est focalisée sur l'aménagement et l'extension de la ville. L'objectif est de créer la nouvelle couche des zones sensibles à partir de la carte d'occupation du

[1] Tatom : axe économique TAnanarivoToamasina-Madagascar

sol en respectant les règles en vigueur sur l'environnement. Dans ce cas, un type d'occupation du sol peut être classé parmi les zones sensibles ou non. Dans cette analyse, trois (3) principales classes de zones selon leurs sensibilités ont été établies :

Tableau 11 : classification des zones sensibles

Type d'occupation	Sensibilité de la zone
Forêt-galerie	Zone très sensible
Forêt dégradée	
Plans d'eaux	
Rizière	
Zone marécageuse	
Mosaïque de culture	Zone moyennement sensible
Zone boisée	
Savane arborée	
Savane arbustive	
Zone urbanisée	
Savane herbeuse	Zone non sensible
Sols nus	

Zone sensible : le type d'occupation dans cette zone ne doit pas être remplacé ni touché durant un aménagement

Zone non sensible : le type d'occupation dans cette zone peut être négligeable vis-à-vis d'un aménagement (à exproprier, à remplacer, à démolir, à rénover …).

Modélisation de la zone non constructible et la zone constructible :

La zone constructible et la zone non constructible peuvent être déterminées suite à l'analyse des caractéristiques des sols par l'étude géotechnique et l'étude géologique.

D'après l'analyse, on a constaté une présence des failles dans certaines zones, alors que la faille est un phénomène naturel très complexe surtout en termes de construction et d'aménagement puisque la zone où on l'a détecté est géologiquement instable. D'après cela, la zone est classée en deux catégories : zone non constructible (classe où on a trouvé des failles) et zone constructible (classe sans faille).

Caractéristique géologique	**Critère de la zone**	**Présence des failles**
Alluvions indifférenciées	Zone constructible	Non
Grès argileux, continental	Zone constructible	Non
Ortho gneiss	Zone constructible	Non
Sables dunaires	Zone constructible	Non
Gneiss à biotite	Zone inconstructible	Oui
Gneiss et schiste	Zone inconstructible	Oui
Lacs et zone humides	Zone inconstructible	_
Gneiss quartz feldspathique	Zone inconstructible	Oui

Dans l'ensemble, les zones à pente faible (0-moins 12/%.) s'étendent sur une superficie élevée que celle de la superficie de la pente moyenne (plus de 12%). Leurs superficies sont respectivement de 62.605,01ha soit 77,29% de la zone d'étude et 18.397,73 ha soit 22,71% de la zone d'étude (voir tableau).

Type	Superficie en ha	Superficie en %
Zone favorable	62605,01	77,29
Zone défavorable	18397,73	22,71

Résultats d'analyses multicritères : détermination de la zone non aménageable et la zone aménageable

En tenant comptent les différentes contraintes (environnementales, géologiques, géotechniques, topographiques, hydrologiques, socioéconomique et d'analyse des études antérieures), il est possible de cartographier la vocation des zones constructibles afin d'envisager l'extension de la ville.

À travers cette étude : deux principales classes ont été établies : la zone aménageable et la zone non aménageable.

Pour la zone B en général, le résultat d'analyse montre que 65681,02 ha soit 81,02 % de la superficie de la zone est classée parmi les zones non aménageables alors que 15 389,9 ha soit 18,98 % seulement seront aménageable à l'implantation des ouvrages d'art et à la construction.

Spatialement, les zones constructibles se répartissent en deux grandes parcelles : l'une se situe dans la partie centrale de la zone qui s'individualise les unes par rapport aux autres dans la Commune Sub-Tamatave, Fanandrana, Amboditandroroho, et Tamatave urbaine.

L'extension de la ville dans la zone côtière rejoint généralement la trace de la ligne côtière. À cette étude, le résultat montre que la zone aménageable dans la partie Sud occupe seulement **743,46 Ha** soit **19,97%** de la zone côtière par rapport à la zone urbanisée actuelle.

Le tableau suivant montre la répartition de la zone aménageable par Commune de la zone d'étude :

Nom de la Commune	Superficie en HA	Superficie en % par rapport à la zone urbanisée
CU Toamasina	221,641	5,95 %
Amboditandroroho	521,818	14,02 %
Zone d'urbanisation actuelle	3722,25	100 %

La zone constructible dans la Commune d'Amboditandroroho suivant la zone côtière est spacieuse, mais pratiquement l'accessibilité vers cette zone est critique et presque impossible, car elle se trouve entre le lac, la mer, et les grandes rivières. Alors que l'urbanisation peut être enclavée puisqu'elle est discontinue par rapport à la ville actuelle.

2. VOCATION DES ZONES PERIPHERIQUES (CARTE 8)

- Fanandrana

    - Agriculture et élevage
    - Exploitation de carrière
- Amboditandroroho
    - Pêche/pisciculture
    - Tourisme
- Toamasina Suburbaine
    - Tourisme
    - Agriculture
    - Mine
- Ampasimadinika
    - Exploitation de carrière (graphite)
    - Agriculture et élevage

3. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Dans un horizon de 15 ans, l'estimation des besoins dans l'intercommunalité est énumérée dans le paragraphe ci-dessous sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèse de base : accueil de 400.000hab.

- ✓ 1/2 de ces habitants vivront dans une zone urbanisée à forte densité (400hab/ha) dans ce cas on a besoin d'une superficie de 500 ha pour l'extension de l'habitat ;
- ✓ 1/4 de ces habitants vivront dans une zone urbanisée moyennement dense (200hab/ha), le besoin en superficie sera toujours de 500 ha pour ce cas ;
- ✓ 1/4 de ces habitants vivront dans une zone urbanisée à faible densité (100hab/ha), le besoin sera de 1000 ha

Tableau 12: Besoin en équipement horizon 15 ans

DÉSIGNATION	NORME	2033
POPULATION		**400 000**
SANTÉ		
CSB	1/10000hab	**40**
CHD	1/70000hab	**6**
SOCIOCULTUREL		
CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE	1/50000hab	**8**
BIBLIOTHÈQUE	1/6000hab	**67**
MARCHES		
MARCHES DE QUARTIER	1/5000hab.	**80**
MARCHES COMMUNALES	1/100000	**4**

Leurs localisations devront être reparties de manière équitable dans la zone. Elles devront être traduites minutieusement en respectant les normes de recouvrement de chaque service lors de la mise en œuvre.

Renforcement de liens ville et périphérique

Ce renforcement de liens villes périphériques va se traduire par l'implantation de centre de service dans les zones périphériques et par l'intermédiaire des voies de communication pour qu'il y ait équité territoriale. L'équité territoriale fait référence à la dimension spatiale de la justice sociale. Elle désigne une configuration géographique qui assurerait à tous les territoires et à leurs habitants les mêmes conditions d'accès aux services publics et privés, au logement, à l'emploi, à la vie sociale

Centre de service pour chaque Commune

Le centre de service devrait accueillir les fonctions de service administratif public et résidentiel, incluant les bureaux de la Commune et les infrastructures commerciales au regard de l'importance de la Commune.

Production agricole

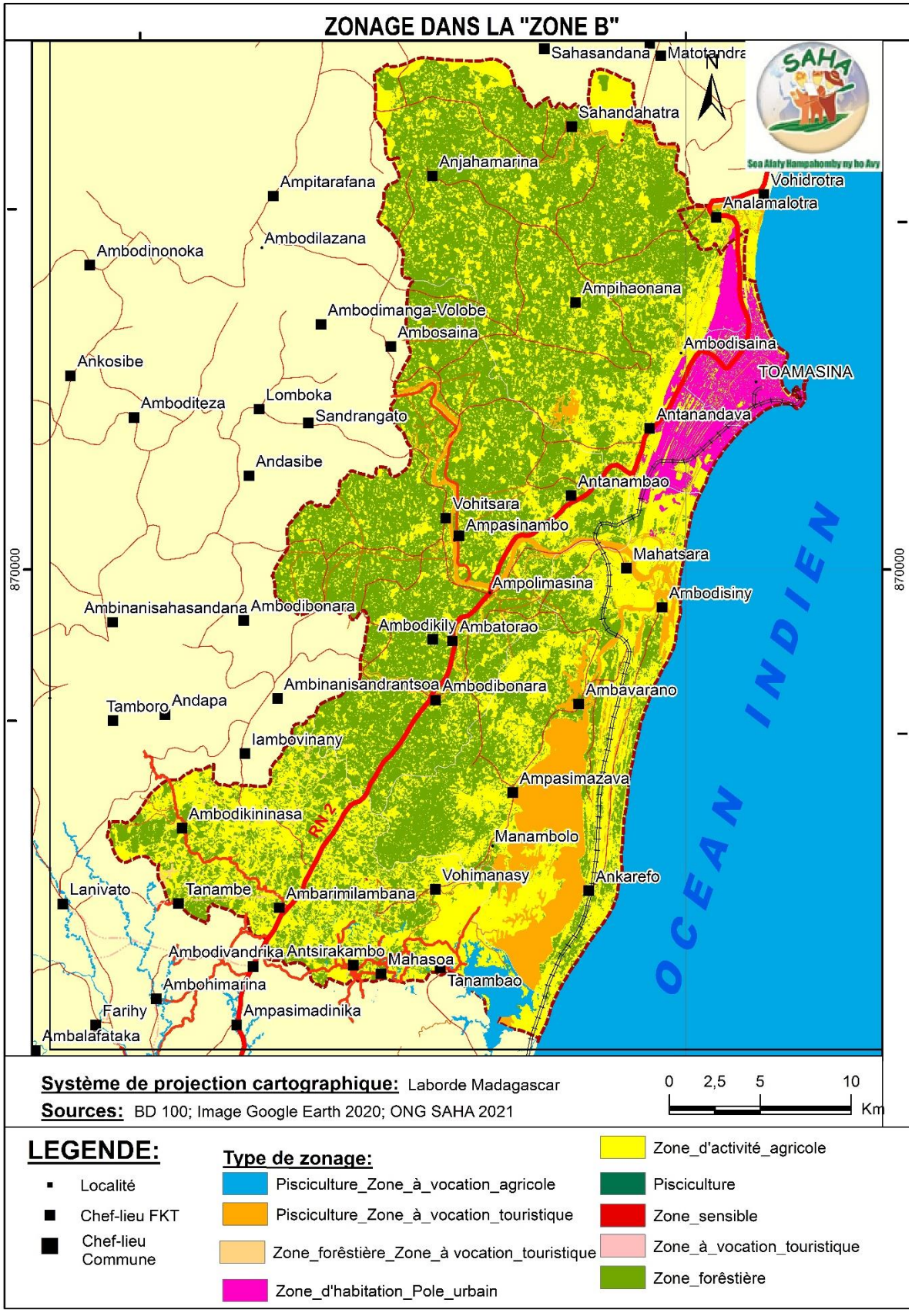
Le renforcement du lien producteur/consommateur, qui permet aux producteurs de « retrouver la fierté de leur métier », d'être reconnus et valorisés, donc potentiellement d'attirer de nouveau installés, d'intégrer les retours des consommateurs et souvent, ainsi, d'améliorer la qualité et les pratiques de production, d'éduquer au gout et à l'environnement.

Il s'agit d'articuler les activités de production à celle de la commercialisation.

Extension de la zone industrielle

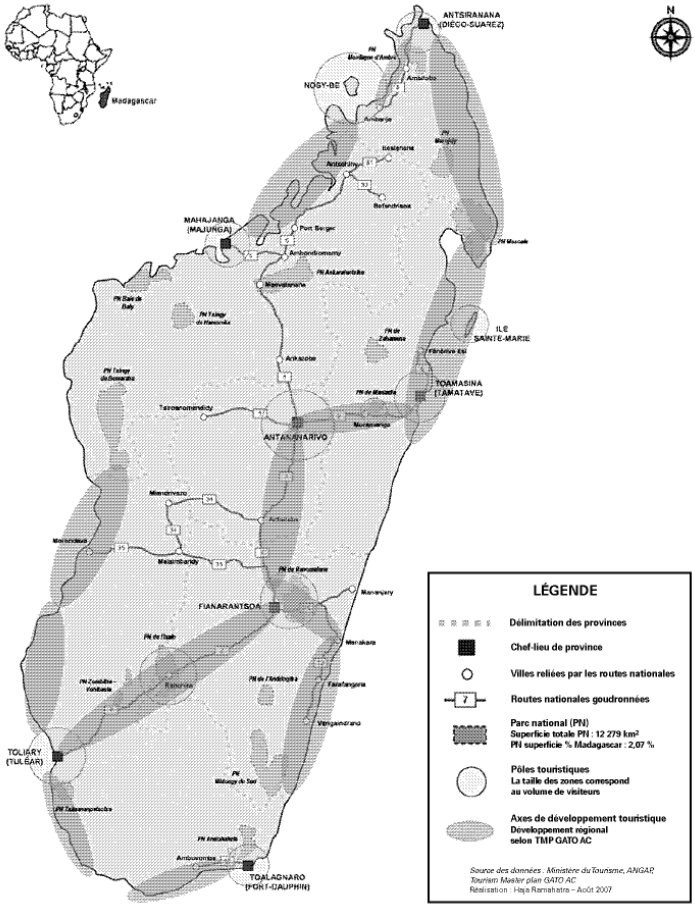
Cette orientation d'aménagement est prévue dans la révision du plan d'urbanisme directeur de l'agglomération de Toamasina. Dans ce PUDi, deux (2) zones industrielles sont identifiées dans la Commune de Toamasina suburbaine et dans la Commune d'Amboditandroroho. Dans cette perspective, les Communes concernées doivent avoir les aménagements adéquats pour accueillir ces infrastructures lourdes.

Carte 8: zone aménageable et zonage



Extension de la zone touristique

CARTE 2. – LES AXES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À MADAGASCAR



Source : TATOM

L'extension de la zone touristique prévue dans le PUDi révisé de l'agglomération s'oriente surtout vers le nord du port, mais la Commune d'Amboditandroroho présente aussi ces potentialités. Le produit touristique envisagé ici est le tourisme balnéaire et l'écotourisme.

4. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Valorisation du capital humain au service du développement

- Renforcement du secteur santé et éducation
- Création d'un centre de formation professionnelle et technique

Promotion de l'aménagement du territoire (hydroagricole)

- Sécurisation foncière (assiette de développement)
- Amélioration des Techniques et aménagements hydroagricole
- Inventaire/création des associations paysannes (VOI)

Renforcement des liaisons intercommunales

- Amboditandroroho- Toamasina
- Amboditandroroho - Fanandrana
- Station radio

Amélioration de la gouvernance

- Renforcement de capacité sur la gestion minière
- Résoudre le problème de découpage administratif
- Élaboration de Plan local d'Occupation foncière

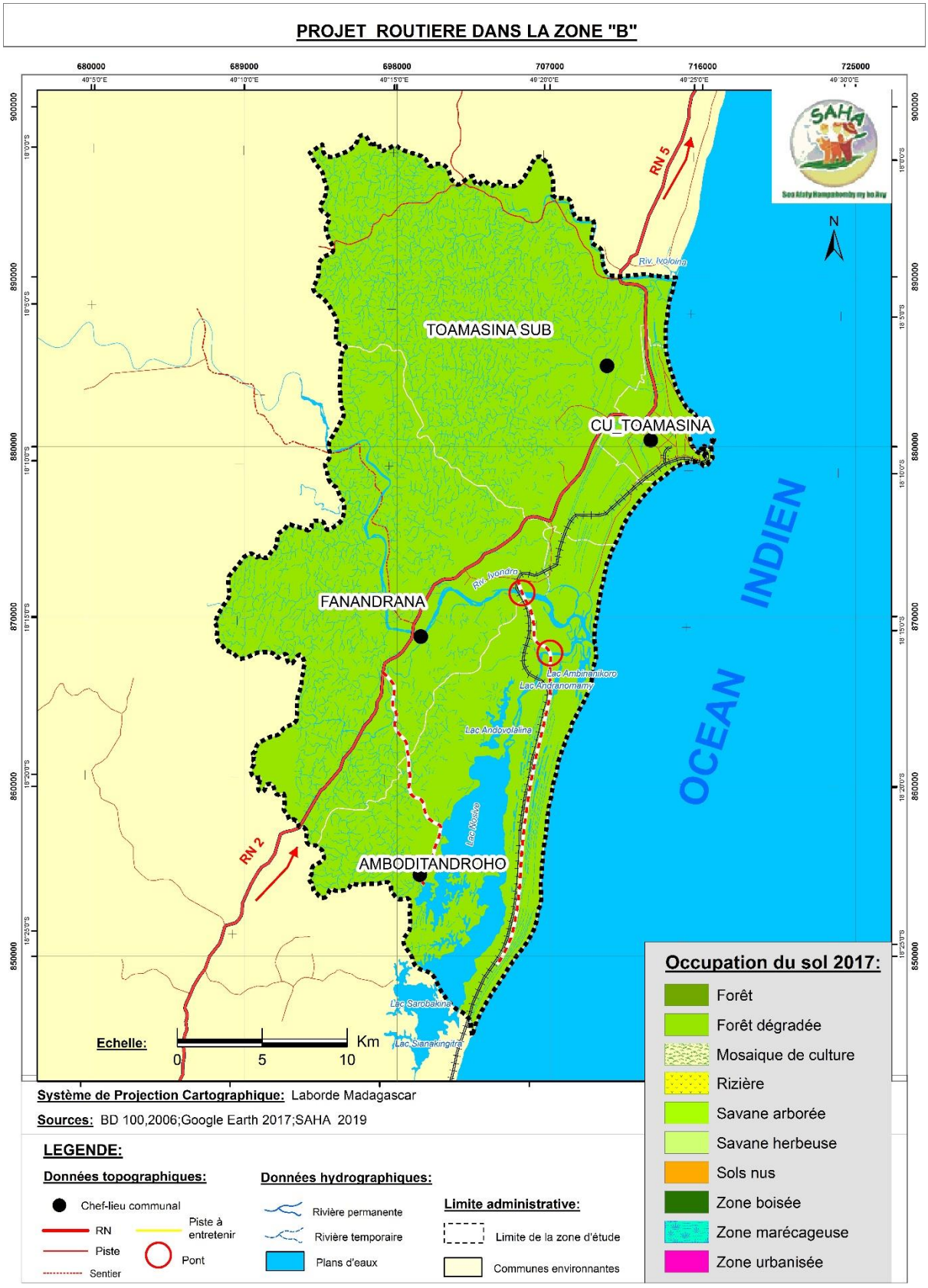
DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ISSUS DES AXES STRATÉGIQUES

Ci-dessous la liste des activités par thématique. Les catégories ont été déterminées par la modalité de mise en œuvre :
SEN : Sensibilisation : Recrutement de prestataire externe
DOM : Dotation de matériel : Fourniture de matériel
FOR : Formation : Recrutement de consultant individuel ou groupe de consultant ou association ayant les compétences nécessaires
MI : mesuré en interne ne nécessitant aucune dépense
AT : Atelier : Ne nécessite que des moyens logistiques minimum
ET : Étude : Prestation de cabinet ou de groupe de consultant
INFRA : Infrastructure : Appel d'offres pour l'implantation d'infrastructure

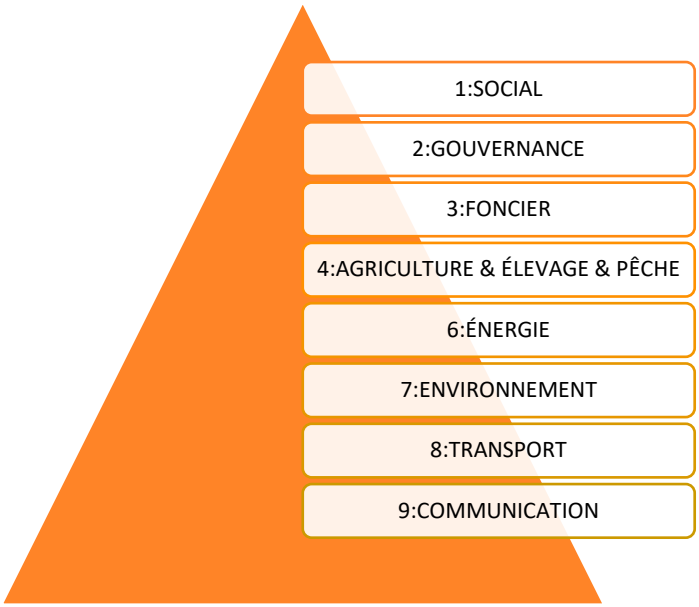
THÉMATIQUE	Activité	Sous-activité	Catégorie	Cible
GOUVERNANCE	Création de l'OPCI	Formation sur les lois régissant l'OPCI	FOR	Intercommunalité
		Arrêté communal conjoint sur la création de l'OPCI	MI	
		Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation)	AT	
		Dotation de matériel informatique	DOT	
	Renforcement de capacité sur la gestion des ressources minières	Formation et accompagnement sur les lois minières en vigueur	FOR	Intercommunalité
		Formation sur la gestion des ressources minières	FOR	
	Mise à jour des Limites administratives	Atelier de concertation entre les Communes et les autres entités étatiques pour le découpage administratif	AT	
		Vulgarisation des limites administratives adoptées	SEN	
FONCIER	Amélioration des gestions foncières	Élaboration d'un plan local d'occupation foncière	ET	Intercommunalité
		Sensibilisation sur les lois foncières en vigueur	SEN	
		Plaidoyer pour l'implantation d'un CRIF	SEN	
COMMUNICATION	Création de stations radio recouvrant l'intercommunalité pour sensibilisation	Achat d'émetteur	DOT	
		Implantation des pylônes	INF	
SOCIAL	Création d'un centre professionnel et technique	Inventaire des centres de formation existants	ET	Population
		Études de besoin en formation technique et professionnelle	ET	
		Implantation de nouveau centre de formation adapté/Redynamisation des centres de formations existants (si besoin)	INF	
	Renforcement de capacité des personnels médicaux	Réhabilitation infrastructure	INF	CSB
		Dotation de matériel médicale	DOT	Hôpital/CSB
		Plaidoyer au ministère pour recrutement médecin	SEN	Min santé
		Formation et remise à niveau des personnels médicaux	FOR	Personnel médical

THÉMATIQUE	Activité	Sous-activité	Catégorie	Cible
AGRICULTURE /ÉLEVAGE/PÊCHE	Accompagnement et formation des associations des paysans	Inventaire des associations paysannes	ET	Population
		Formation sur les techniques agricoles modernes	FOR	Association paysanne
		RENFORCEMENT DE Capacité sur l'aménagement de territoire agricole	FOR	
		Aménagement hydroagricole des terrains aménageable potentiel	INF	
		Accompagnement des associations paysannes dans l'application des techniques agricoles modernes	FOR	
	Promotion/Développement pisciculture apiculture	Inventaire d'association, coopérative œuvrant dans la pisciculture et de l'apiculture	ET	Association, coopérative
		Formation/Accompagnement en pisciculture	FOR	
		Formation/accompagnement en apiculture	FOR	
TRANSPORT	Aménagement de route reliant les Communes	Réaménagement des routes reliant Amboditandroroho-Fanandrana	INF	Intercommunalité
		Réaménagement des routes reliant Amboditandroroho-Toamasina Suburbaine	INF	
ENVIRONEMENT	Renforcement de capacité Gestion rationnelle des ressources naturelles (Reboisement)	Inventaire des VOI existant	ET	Population
		Formation sur la gestion forestière et ressource naturelle	FOR	VOI
		Aménagement de pépinière forestière	INF	
		Dotation de matérielle des VOI (Angady, pèle, …)	DOT	
ÉNERGIE	Création d'une centrale hydroélectrique pour les 4 Communes (hors CU Toamasina)	Inventaire des sources potentielles d'énergie	ET	Intercommunalité
		Étude de faisabilité	ET	
		Implantation de nouvelle source	INF	

Carte 9: proposition de tracé routier



PRIORISATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS OU PROJETS DU TERRITOIRE



Sous-activité	Cout	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Formation sur les lois régissant l'OPCI	4 000 000															
Arrêté communal conjoint sur la création de l'OPCI	-															
Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation)	4 000 000															
Dotation de matériel informatique	20 000 000															
Dotation de matériel médicale	50 000 000															
Plaidoyer au ministère pour recrutement médecin	2 000 000															
Formation et remise à niveau des personnels médicaux	10 000 000															
Inventaire des centres de formation existants	2 000 000															
Études de besoin en formation technique et professionnelle	10 000 000															
Implantation de nouveau centre de formation adapté / redynamisation des centres existant	70 000 000															
Atelier de concertation entre les Communes et les autres entités étatiques pour le découpage administratif	4 000 000															
Vulgarisation des limites administratives adoptées	12 000 000															
Formation et accompagnement sur les lois minières en vigueur	4 000 000															
Formation sur la gestion des ressources minières	4 000 000															
Élaboration d'un plan local d'occupation foncière	200 000 000															
Mise à jour du plan local d'occupation foncière	100 000 000															
Sensibilisation sur les lois foncières en vigueur	6 000 000															
Plaidoyer pour l'implantation d'un CRIF	30 000 000															

Sous-activité	Cout	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Inventaire des associations paysannes	2 000 000															
Formation sur les techniques agricoles modernes	6 000 000															
Renforcement de Capacité sur l'aménagement de territoire agricole	6 000 000															
Aménagement hydroagricole des terrains aménageable potentiel	100 000 000															
Accompagnement des associations paysannes dans l'application des techniques agricoles modernes	8 000 000															
Inventaire d'association, coopérative œuvrant dans la pisciculture et de l'apiculture	2 000 000															
Formation/Accompagnement en pisciculture	6 000 000															
Formation/accompagnement en apiculture	6 000 000															
Inventaire des VOI existant	2 000 000															
Formation sur la gestion forestière et ressource naturelle	6 000 000															
Aménagement de pépinière forestière	20 000 000															
Dotation de matérielle des VOI (Angady, pèle, …)	12 000 000															
Réaménagement des routes reliant Amboditandroroho-Fanandrana 15 km	7 500 000 000															
Réaménagement des routes reliant Amboditandroroho-Toamasina Suburbaine 24 km	12 000 000 000															
Achat d'émetteur	40 000 000															
Implantation des pylônes	200 000 000															
TOTAL	20 448 000 000	296 000 000					7 804 000 000					12 240 000 000				

FICHE D'AVANT PROJET SOMMAIRE DES PROJETS PRIORITAIRES

Formation sur les lois régissant l'OPCI

TITRE	*Formation sur les lois régissant l'OPCI*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Face au problème (déforestation, pauvreté, litige foncier…) commun des Communes d'Ambohibary, d'Andasibe, d'Ambatovola, de Beforona, de Morarano et de Moramanga, les six Communes ont choisi d'unifier pour résoudre en conjointement leur difficulté. Ainsi, dans le cadre le renforcement de capacité en termes de gouvernance, les Communes doivent bénéficier d'une formation sur les lois régissant l'OPCI (Organisme Public de Coopération Intercommunale).
LOCALISATION	• Toamasina
OBJECTIFS	Les Communes maitrisent les compétences de l'intercommunalité.
RESUTATS ATTENDU	Éviter tout risque de faute administrative, un OPCI constituer légalement
BÉNÉFICIAIRES	Maires et Conseiller communal des Communes Toamasina, Amboditandroroho, Fanandrana, Ampasimadinika et Toamasina Suburbaine
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Formation sur le **Décret n° 99 – 952 du 15 décembre 1999**
DURÉE	2Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	4.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	INDDL, OSC,

Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation

TITRE	*Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation)*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Pour faciliter la mise en place et l'opérationnalisation de l'OPCI, les Communes ont besoin d'accompagnement sur les modalités d'opérationnalisation de l'OPCI sur les diverses concertations sur le Siege, les Compétences, transfert éventuel de patrimoine, cotisation, organigramme… Ainsi, il faut accompagner les Communes dans ces taches.
LOCALISATION	• Toamasina
OBJECTIFS	Opérationnalisation de l'OPCI
RESUTATS ATTENDU	Un OPCI constituer légalement avec un bureau, un organigramme, et règlement interne
BÉNÉFICIAIRES	Maires et Conseiller communal des Communes Toamasina, Amboditandroroho, Fanandrana, Ampasimadinika et Toamasina Suburbaine
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Accompagner les concertation et discussion sur le président de l'OPCI, le siège, transfert de patrimoine, cotisation des Communes, l'organigramme
DURÉE	2Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	4.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	INDDL, OSC,

Achat de matériel informatique et bureautique

TITRE	*Achat de matériel informatique et bureautique*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'OPCI, l'achat de matériel informatique et bureautique d'avère important pour le bon fonctionnement de l'Organisme
LOCALISATION	• Siège OPCI
OBJECTIFS	Opérationnalisation de l'OPCI
RESUTATS ATTENDU	Un OPCI constituer légalement avec un bureau, un organigramme, et règlement interne
BÉNÉFICIAIRES	Bureau exécutif de l'OPCI
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Achat de 6 Ordinateurs (1.500.000 Ar/ordinateur) Achat 2 d'imprimante (500.000 Ar/imprimante) Table de bureau 6 (800 .000 Ar/table) Chaise 6 de bureau (200.000 Ar/Chaise) Achat de prise multiple (100.000 Ar) Achat de projecteur (1.000.000 Ar)
DURÉE	10 Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	20.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Ambatovy

Dotation de matériel médicale

TITRE	*Dotation de matériel médicale*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Le manque de matériel médical dans les Centres de santé de Base est l'un des principaux problèmes liés à la santé. Ainsi, d'après l'ODD 3, il est préconisé de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous à tout âge.
LOCALISATION	• CSB
OBJECTIFS	Mettre à disposition des CSB les moyens nécessaires à leur fonction
RESUTATS ATTENDU	Les CSB recouvrent les soins de base des malades
BÉNÉFICIAIRES	CSB dans la zone intercommunale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Acquisition de matériel (lit, équipement médical de base)
DURÉE	3 mois
COUT DE L'ACTIVITÉ	20.000.000 ariarys
PARTENAIRES POTENTIELS	Min SANTÉ, Opérateur économique

Plaidoyer au ministère pour recrutement médecin

TITRE	*Plaidoyer au ministère pour recrutement médecin*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Le manque de personnel médical (docteur résidant au CSB) affaiblit les soins mis à disposition de la population. Selon l'ODD 3 de la cible 3, c, il est préconisé d'accroitre considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.
LOCALISATION	• CSB de la zone intercommunale
OBJECTIFS	Mettre à disposition des CSB les moyens nécessaires à leur fonction
RESUTATS ATTENDU	Les CSB recouvrent les soins de base des malades
BÉNÉFICIAIRES	CSB de la zone intercommunale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Déplacement du président de l'OPCI à la Min en charge de la Santé
DURÉE	5 jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	2.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Min Santé

Formation et remise à niveau des personnels médicaux

TITRE	*Formation et remise à niveau des personnels médicaux*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Les CSB subissent généralement de la désertion des Médecins traitants dans les zones reculées. Par conséquent, les personnels médicaux résidents devront être capables d'assurer les soins de base nécessaire aux patients. Ainsi, il est recommandé de former le reste des personnels soignants à assurer les soins de base.
LOCALISATION	• CSB de la zone intercommunal
OBJECTIFS	Mettre à disposition des CSB les moyens nécessaires à leur fonction
RESUTATS ATTENDU	Les CSB recouvrent les soins de base des malades
BÉNÉFICIAIRES	CSB de la zone intercommunale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Formation de base de personnel soignant Formation de base pour les cas d'urgences Formation de base pour les maladies fréquente
DURÉE	15 jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	10.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Min Santé

Inventaire des centres de formation existants

TITRE	*Inventaire des centres de formation existants*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Le manque de spécialisation dans la zone, le manque d'ouvrier qualifier dans la zone est l'une des principales causes de l'immigration professionnel dans la zone. La Commune Urbaine de Toamasina en dispose déjà quelques-uns mais ils ont besoin de renforcement de capacité (formation, dotation de matériel,) et doivent s'harmoniser au besoin de la zone. Ainsi, il faut d'abord faire l'inventaire des infrastructures existant.
LOCALISATION	• CU Toamasina
OBJECTIFS	Inventorié les Centre de formation professionnels
RESUTATS ATTENDU	Avoir une base de données fiable sur les formations délivrer par les centres
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Monographie des centres de formation professionnel existant
DURÉE	1 mois
COUT DE L'ACTIVITÉ	2.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Ministère en charge des formations professionnels et techniques

Études de besoin en formation technique et professionnelle

TITRE	*Études de besoin en formation technique et professionnelle*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Apres l'inventaire des centres de formation professionnel, l'intercommunalité doit procéder aux diagnostics de ces centres et étude de besoin de la population local pour faire le choix entre l'implantation de nouveau centre de formation professionnel ou redynamisé les existants.
LOCALISATION	• Centre de formation professionnel,
OBJECTIFS	Connaitre les besoins de la zone intercommunale
RESUTATS ATTENDU	Faciliter le choix de l'intercommunalité entre Implantation ou redynamisation des centres professionnel existant
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Diagnostics institutionnels des centres de professionnel Etude des besoins en formation professionnel dans la zone
DURÉE	2 mois
COUT DE L'ACTIVITÉ	10.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Opérateur économique, Min en charge des formation professionnel et technique

Atelier de concertation entre les Communes et les autres entités étatiques pour le découpage administratif

TITRE	*Atelier de concertation entre les Communes et les autres entités étatiques pour le découpage administratif*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Les délimitations administratives des Communes de Toamasina, Toamasina Suburbaine, Amboditandroroho, Fanandrana présentent quelques ambiguïtés dans le cadre de la gouvernance de chaque Commune. Ainsi, l'intercommunalité a décidé de résoudre ce problème de délimitation via une atelier de concertation en invitant toutes les parties prenantes.
LOCALISATION	• Siège OPCI
OBJECTIFS	Résoudre le problème de délimitation administrative
RESUTATS ATTENDU	Chaque partie prenante connaissent les limites administratives de l'intercommunalité
BÉNÉFICIAIRES	Intercommunalité et Service déconcentré de l'Etat
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Atelier de concertation
DURÉE	2Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	2.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	District, Min en charge de la décentralisation, FTM

Vulgarisation des limites administratives adoptées

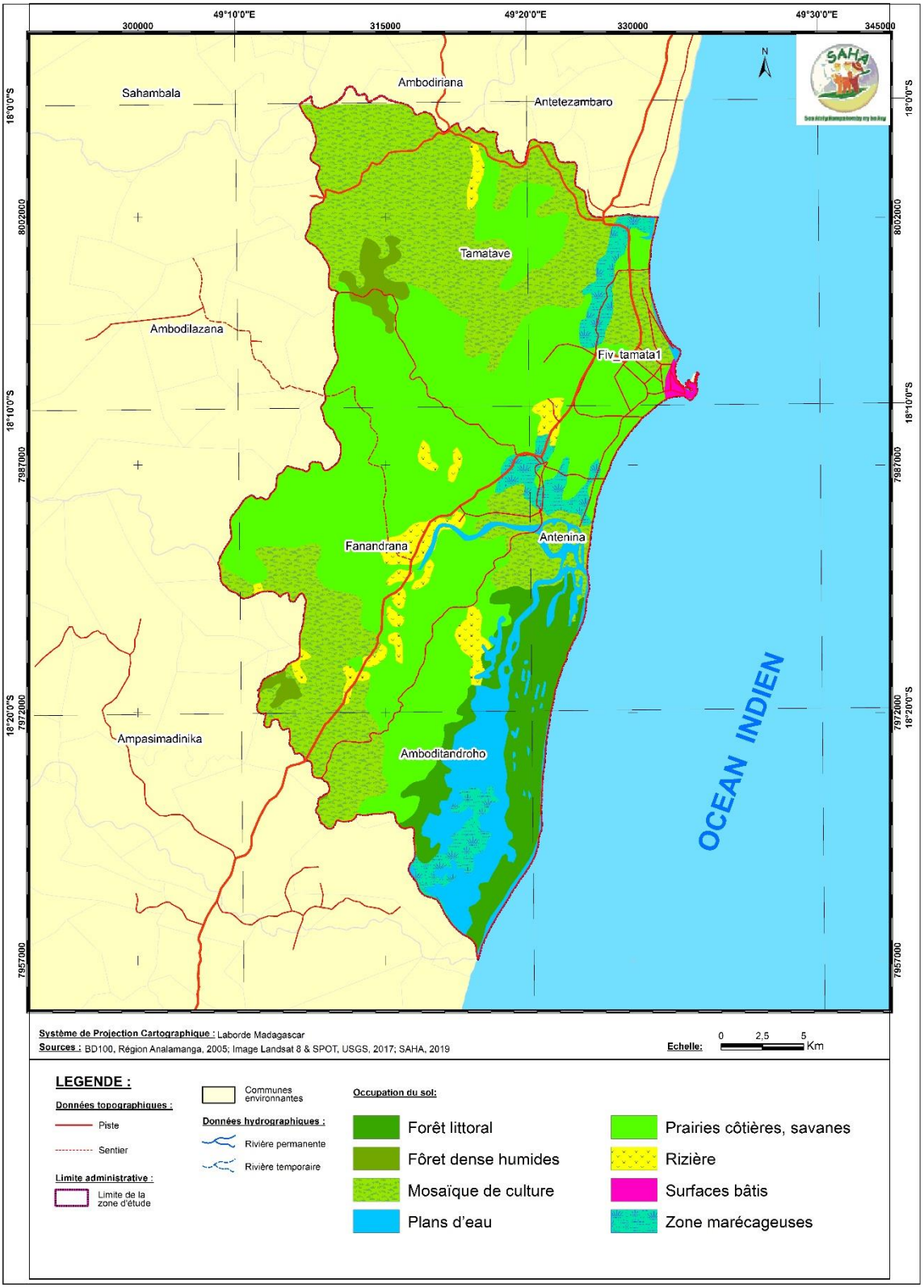
TITRE	*Vulgarisation des limites administratives adoptées*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Faisant suite à l'atelier de concertation, l'intercommunalité doit procéder à la vulgarisation des résolution pris durant l'atelier à la population local et aux service déconcentré de l'Etat
LOCALISATION	• Commune Concerné, Service Déconcentré de l'Etat
OBJECTIFS	Faire connaitre les nouvelles délimitation administrative
RESUTATS ATTENDU	Adapté les bases de données de chaque Commune et SDE à la nouvelle limite (surtout le foncier, permis de construire)
BÉNÉFICIAIRES	Population local
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Partage des fichier numériques au SDE (version shp, PDF,) Sensibilisation de la population locale via les media et affichage Accompagnement des fokontany
DURÉE	1 mois
COUT DE L'ACTIVITÉ	12.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	District, Min en charge de la décentralisation, FTM

Élaboration d'un plan local d'occupation foncière

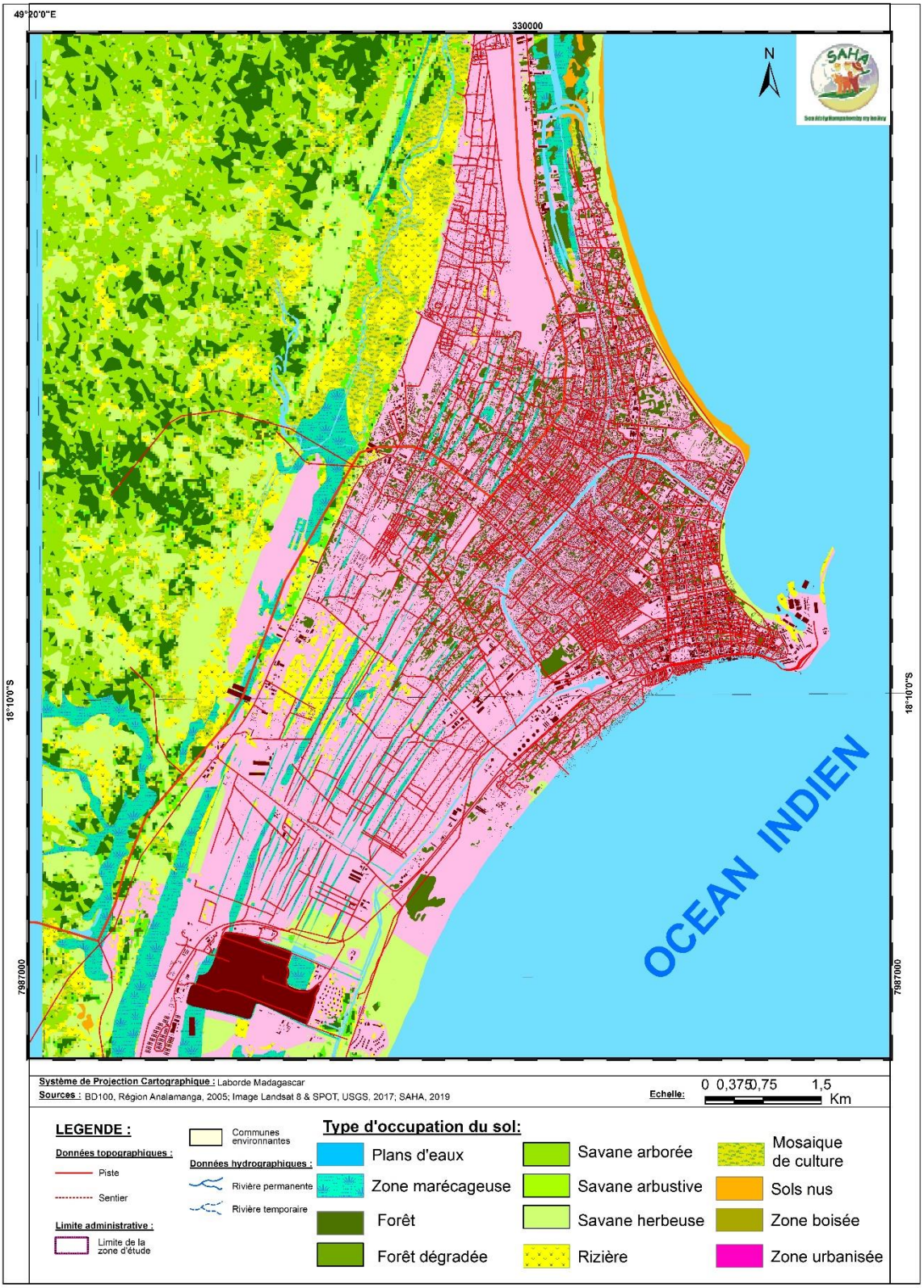
TITRE	*Élaboration d'un plan local d'occupation foncière*
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Les données foncières ne sont plus à jours, certaines Communes ne possèdent même plus de BIF (Bureau d'immatriculation Foncière), raison pour laquelle l'élaboration d'un Plan local d'occupation foncière figure parmi l'amélioration de la gestion foncière. Les données seront compilées et gérées par le CRIF pour réduire la non-maitrise des informations foncière dans la zone intercommunale.
LOCALISATION	• Communes Toamasina, Amboditandroroho, Fanandrana, Ampasimadinika et Toamasina Suburbaine
OBJECTIFS	Recueillir les informations et statuts des terrains dans les 6 Communes
RESUTATS ATTENDU	Données sur la situation foncière à jour
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Collecte et compilation des données BIF, Casef - Numérisation et traitement des données
DURÉE	2 ans
COUT DE L'ACTIVITÉ	200.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Min en charge du service foncier, service topographique et domaine, Casef

ANNEXES

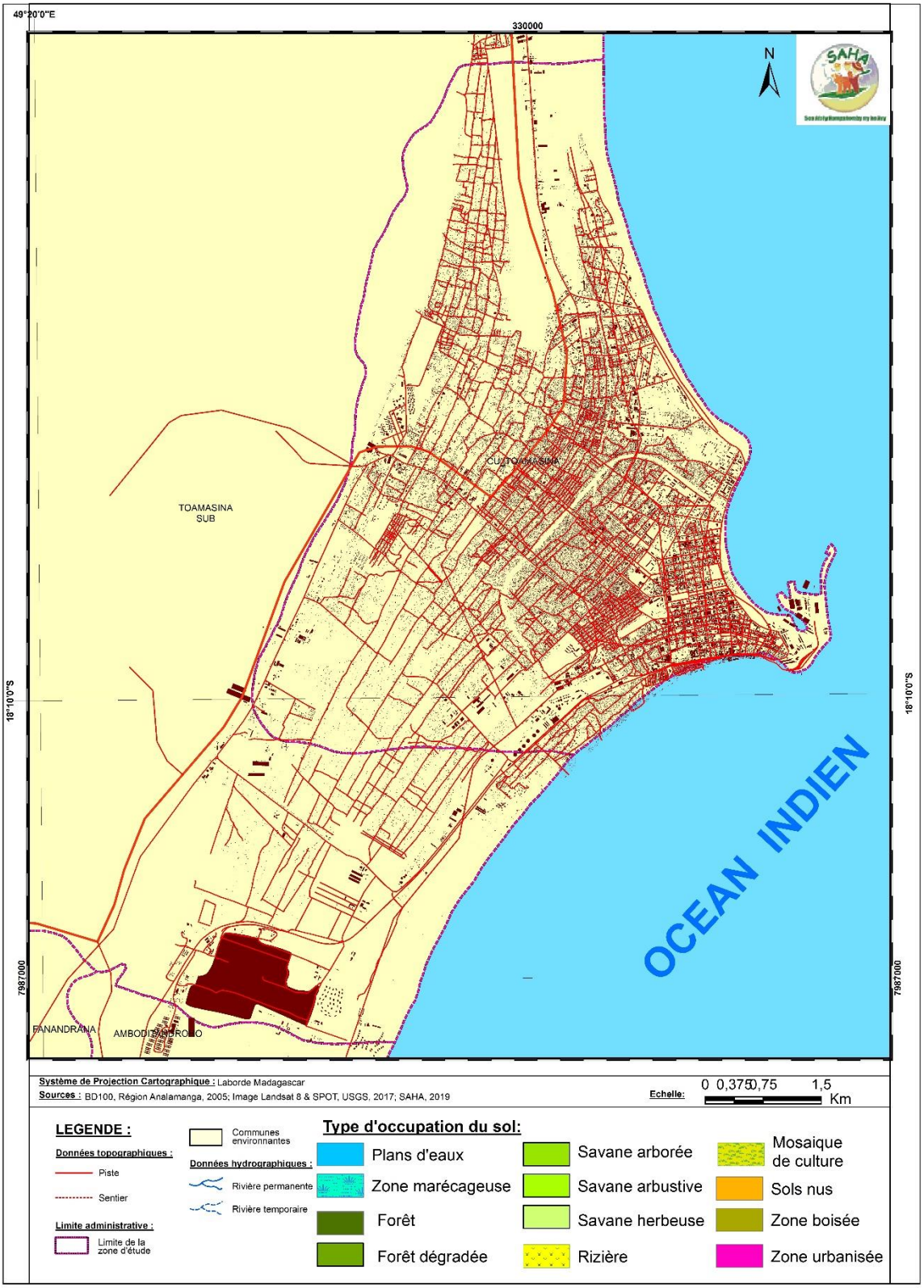
OCCUPATION DU SOL ANNEE 2002 DANS LA ZONE B



OCCUPATION DU SOL ANNEE 2017 CU Toamasina



ROUTE CU Toamasina



Document réalisé par l'ONG SAHA avec l'appui d'Ambatovy à travers le Fonds d'Investissement Social

Ambatovy © 2022